

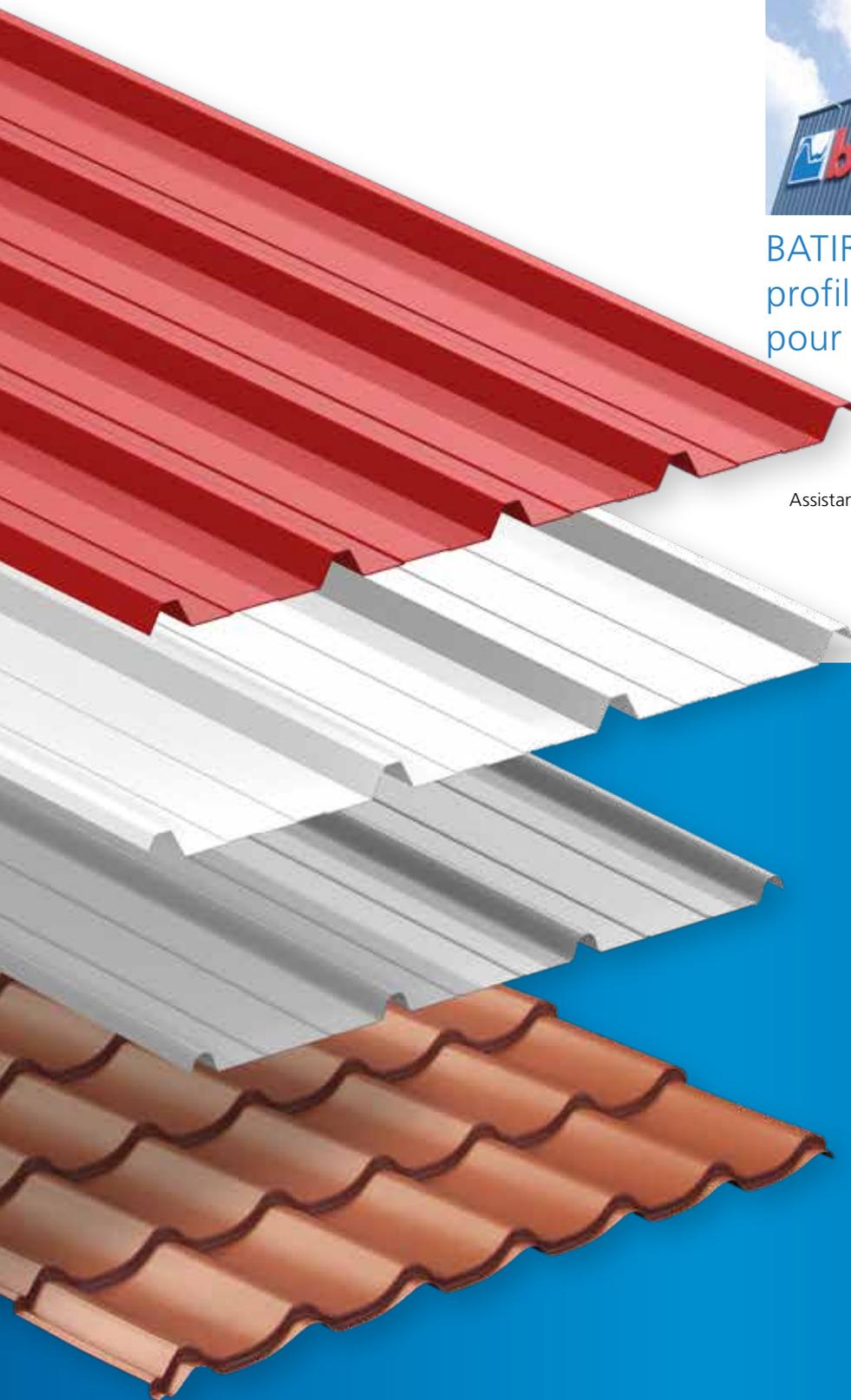
COUVERTURE sèche Bacs acier

BATIBAC® 36 T
BATIBAC® 45 T
BATIBAC® 29 T
BATITUILE®

N° 15

04-18

 **batiroc**



BATIOROC, profileur de bacs acier pour l'enveloppe du bâtiment

Batiroc produit depuis plus de 20 ans des profils de couverture et de bardage ainsi que tous les accessoires de finition.

Assistance technique, délais courts et livraisons hebdomadaires constituent les priorités de notre prestation.

Le service à nos clients est la première de nos priorités.



Nos documentations au format PDF
sur notre site internet : batiroc.fr



COUVERTURE sèche

PRODUITS

Principe de pose	3
BATIBAC® 36T - 45T - 29T	4
BATIRÉGUL® T.	6
BATIDRAIN® T.	7
BATIGALB® 36T - 45T	8
BATITUILE®	10
Nuancier	12
Accessoires spécifiques 36T et 45T	13
Accessoires spécifiques 29T	17
Accessoires communs 36T - 45T - 29T	20
Accessoires spécifiques BATITUILE®	21
Fixations	22
Translucides	23
Adaptation de Fenêtre de Toit (AFT)	24
Lanterneaux	25
Tôles planes laquées	27
Tôles ondulées	28

FICHES TECHNIQUES

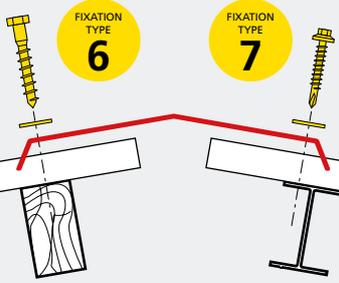
BATIBAC® 36T	30
BATIBAC® 45T	31
BATIGALB® 36T - 45T	32
BATIBAC® 29T	33
BATIRÉGUL® 36T - 45T - 29T	34
BATIDRAIN® 36T - 45T - 29T	36
BATIGALB RÉGUL® 36T - 45T	37
Lanterneaux éclairants/ouvrants/désenfumage	39
Plaques translucides polyester	41
Plaques translucides polycarbonate	43
BATITUILE®	45
Carte des zones de vent	47
Carte des zones de neige	49

FAÎTIÈRE SIMPLE



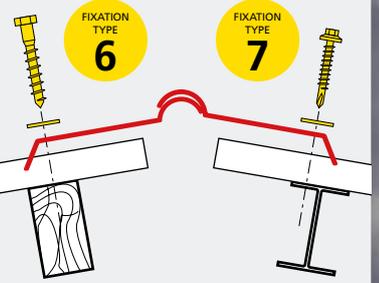
Panne faîtière en bois

FAÎTIÈRE DOUBLE



Panne en bois Panne en acier

DEMI-FAÎTIÈRE À BOUDIN



Panne en bois Panne en acier

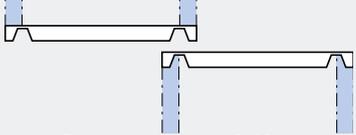


batiroc

RECOUVREMENT DES ACCESSOIRES DE FINITION

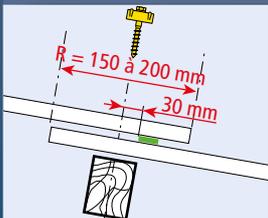
Longueur = 2,1 m

← Utile = 2 m →



Recouvrement = 0,10 m

RECOUVREMENT



Si pente > 15% ou R > 200 mm
complément d'étanchéité pas nécessaire

ÉCARTEMENT DES PANNES

BATIBAC® T

0,63 mm :

1,5 m au maximum

BATIBAC® T

0,75 mm :

2,5 m au maximum

(Bâtiments situés en zone 1A, 1B ou 2A et dont l'altitude est inférieure à 200 m)

PENTE MINIMALE

BATIBAC® T

posé sans recouvrement ni pénétration, ni translucide :

5% au minimum

BATIBAC® T posé avec recouvrement :

7% au minimum

RIVE EN SOLIN

FIXATION TYPE 3

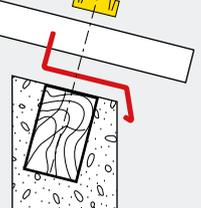


BATIBAC® T

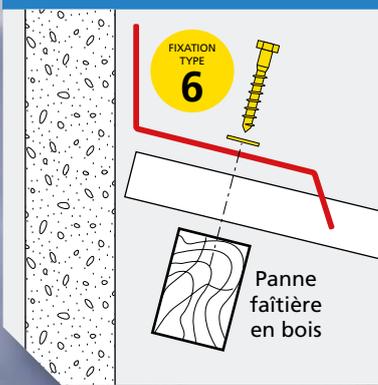
CLOSOIR ÉCHANCRÉ

FIXATION TYPE 4

BATIBAC® T



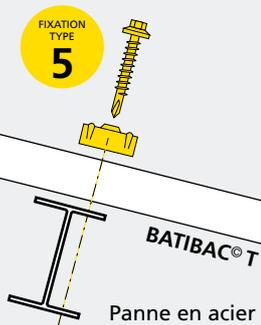
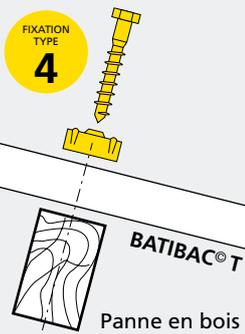
FAÎTIÈRE EN SOLIN



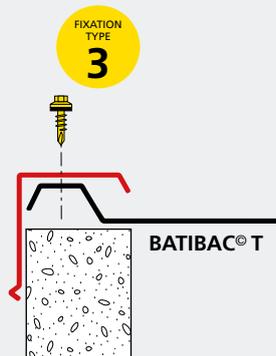
PLAQUE TRANSLUCIDE



FIXATION DES BACS



RIVE EN PIGNON



MODES DE FIXATION

FIXATION EN SOMMET D'ONDE
1 fixation par onde et par panne
(pour optimisation voir DTU 40-35)
soit environ
3 fixations par m²

FIXATION TYPE 3

Accessoires de finition

- Vis auto-perceuse Ø 4,8 x 20 avec rondelle d'étanchéité (1 fixation tous les 0,5 m)
- Outillage nécessaire : douille de 8

FIXATION TYPE 4

BATIBAC® T sur panne en bois

- Tirefond 8 x 100 ou vis auto-perceuse 6,5 x 100
- Cavalier avec étanchéité intégrée
- Outillage nécessaire : douille de 12

FIXATION TYPE 5

BATIBAC® T sur panne en acier

- Vis auto-perceuse Ø 6,3 x 75 (ép. 1,5 à 5 mm) ou vis auto-perceuse 5,5 x 80 (ép. 4 à 12 mm)
- Cavalier avec étanchéité intégrée
- Outillage nécessaire : douille de 12

FIXATION TYPE 6

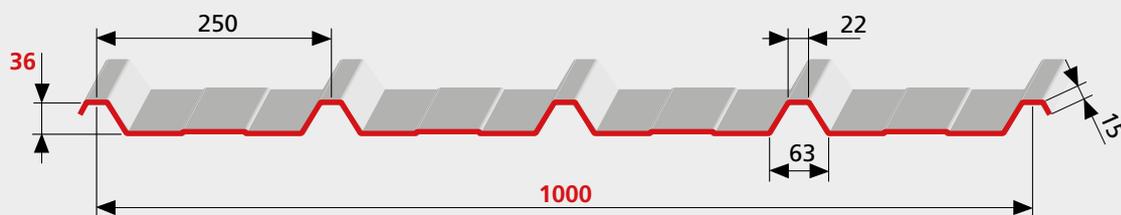
Accessoires de finition crantés sur panne en bois

- Tirefond 8 x 100 ou vis auto-perceuse 6,5 x 100
- Rondelle d'étanchéité
- Outillage nécessaire : douille de 12

FIXATION TYPE 7

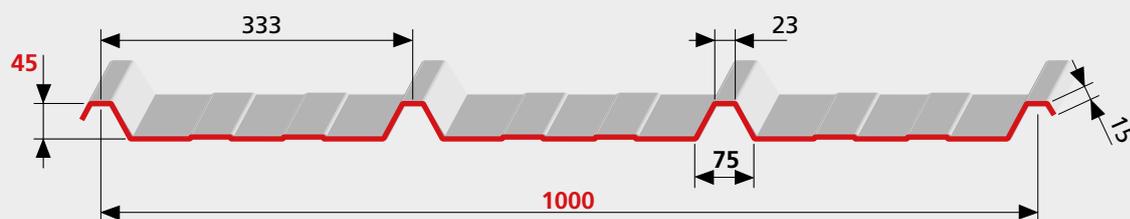
Accessoires de finition crantés sur panne en acier

- Vis auto-perceuse Ø 6,3 x 75 ou vis auto-perceuse 5,5 x 80
- Rondelle d'étanchéité
- Outillage nécessaire : douille de 12


BATIBAC® 36T
PROFIL 1000-36-250


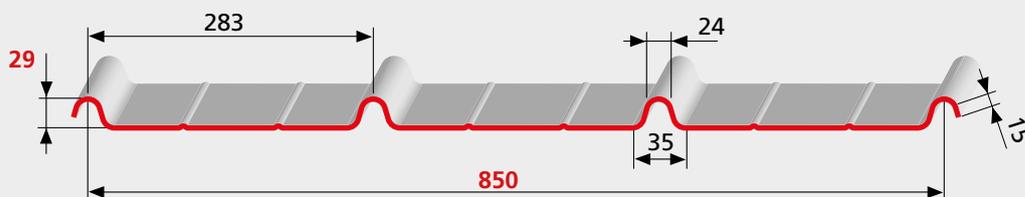
- Épaisseurs : 0,63 et 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Largeur utile : 1 m
- Longueurs sur mesure de 1,1 m à 12 m
- Colisage minimum de 3 bacs de même longueur (minimum de 5 bacs si longueur supérieure à 9 m).
- Autres revêtements : nous consulter.

Accessoires pages 13 à 16.
Fiche technique page 30.
Nuancier page 12.

BATIBAC® 45T
PROFIL 1000-45-333


- Épaisseurs : 0,63 et 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ
- Largeur utile : 1 m
- Longueur sur mesure de 1,1 m à 12 m
- Colisage minimum de 3 bacs de même longueur (minimum de 5 bacs si longueur supérieure à 9 m).
- Autres revêtements : nous consulter.

Accessoires pages 13 à 16.
Fiche technique page 31.
Nuancier page 12.

BATIBAC® 29T
PROFIL 850-29-283


- Épaisseurs : 0,63 et 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ
- Largeur utile : 0,85 m
- Longueurs sur mesure de 1,1 m à 12 m
- Colisage minimum de 3 bacs de même longueur (minimum de 5 bacs si longueur supérieure à 9 m).
- Autres revêtements : nous consulter.

Accessoires pages 17 à 19.
Fiche technique page 33.
Nuancier page 12.

LE BAC ACIER QUI RÉGULE LA CONDENSATION

Fiche technique pages 34 et 35.

Avantage du BATIRÉGUL

Traite les problèmes de condensation sur les bâtiments en faible et moyenne hygrométrie.

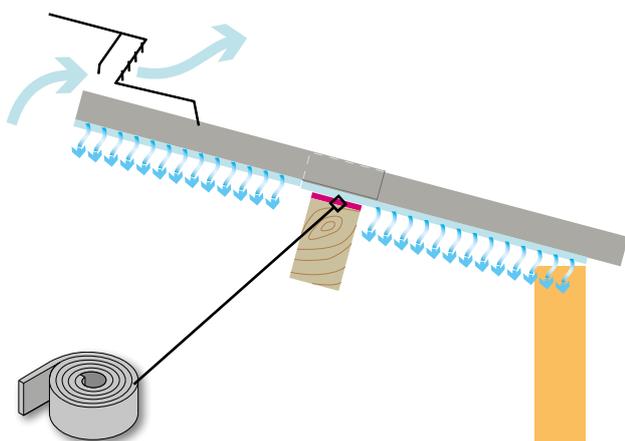
BATIRÉGUL® T est un BATIBAC® 36T, 45T ou 29T en acier prélaqué revêtu **en sous face** d'un feutre non-tissé régulateur de condensation.

La condensation, produite sous la couverture lorsque le point de rosée est atteint, est absorbée par le feutre. Elle s'évapore ensuite lorsque la température s'élève grâce à une bonne ventilation des locaux.

Il s'établit ainsi **une alternance permanente entre cycle d'absorption et cycle d'évaporation**.

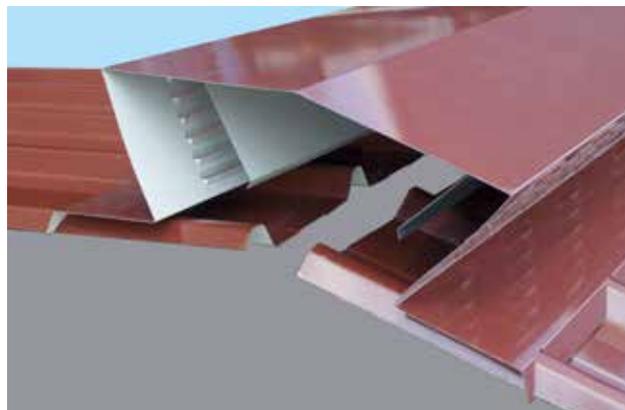
BATIRÉGUL® T est à utiliser pour les couvertures froides des bâtiments industriels, salles de sports, garages, hangars et bâtiments agricoles si non destinés à l'élevage. Il s'emploie pour des locaux à faible ou moyenne hygrométrie.

BATIRÉGUL® T doit être associé impérativement à **une bonne ventilation des locaux** :

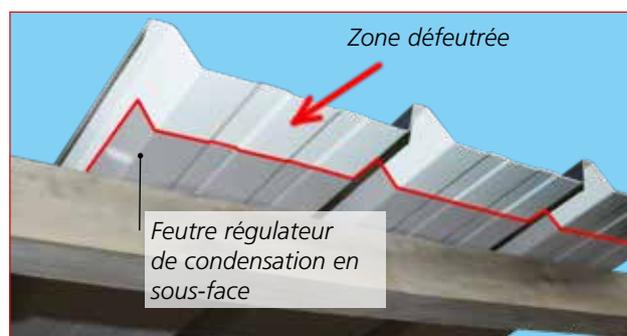
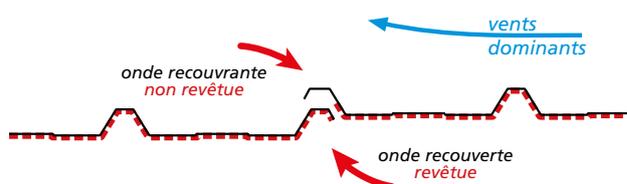


Il est nécessaire d'interposer une bande adhésive (page 16) en polyéthylène entre les pannes et les BATIRÉGUL® dans le cas où la pose se fait sur des pannes en bois ou sur tous matériaux absorbants.

- Nature du régulateur : fibres de polyester
- Absorption : 500 g/m²
- Classement au feu : B, s1, d0 (équivalent M1)


Traitement des recouvrements et des débords de couverture

Afin d'éviter les remontées d'humidité par capillarité dans le bâtiment et se protéger d'éventuelles auréoles en sous-face des bacs, les recouvrements transversaux des **BATIRÉGUL® T** doivent faire l'objet d'un traitement particulier : la faculté d'absorption du régulateur doit être neutralisée, soit par simple retrait (le défeutrage), soit par l'application d'un vernis.



Défeutrage d'usine sur 50, 100, 150, 200, 250 ou 300 mm sur demande et pour bacs de longueur supérieure ou égale à 3 m.

Voir «Bon de commande BATIRÉGUL», page 51.

LE BAC ACIER QUI DRAINE LA CONDENSATION VERS L'ÉGOUT

Fiche technique pages 36.

Avantages du BATIDRAIN

- 1) Destiné aux bâtiments générant une forte hygrométrie (bâtiments d'élevages par exemple).
- 2) A un effet non négligeable d'atténuateur des bruits liés à la pluie (19 dB).

BATIDRAIN® T est un BATIBAC® 36T, 45T et 29T en acier prélaqué, revêtu au verso d'un feutre non-tissé.

La condensation qui est produite en sous-face de la toiture lorsque le point de rosée est atteint, est d'abord absorbée par le feutre puis drainée par gravité jusqu'à l'égout.

BATIDRAIN® T absorbe et évacue l'eau avant l'apparition de gouttes.

Il peut être utilisé pour les toitures froides de tous les types de constructions.

BATIDRAIN® T est particulièrement recommandé pour les bâtiments d'élevage.

- **Pente** : l'inclinaison minimum du toit sera de 7° (12%). La longueur des **BATIDRAIN® T** est limitée. En règle générale plus l'inclinaison est importante plus les panneaux peuvent être longs (voir le tableau ci-dessous). Ces valeurs varient en fonction de la ventilation du bâtiment et du taux d'humidité.

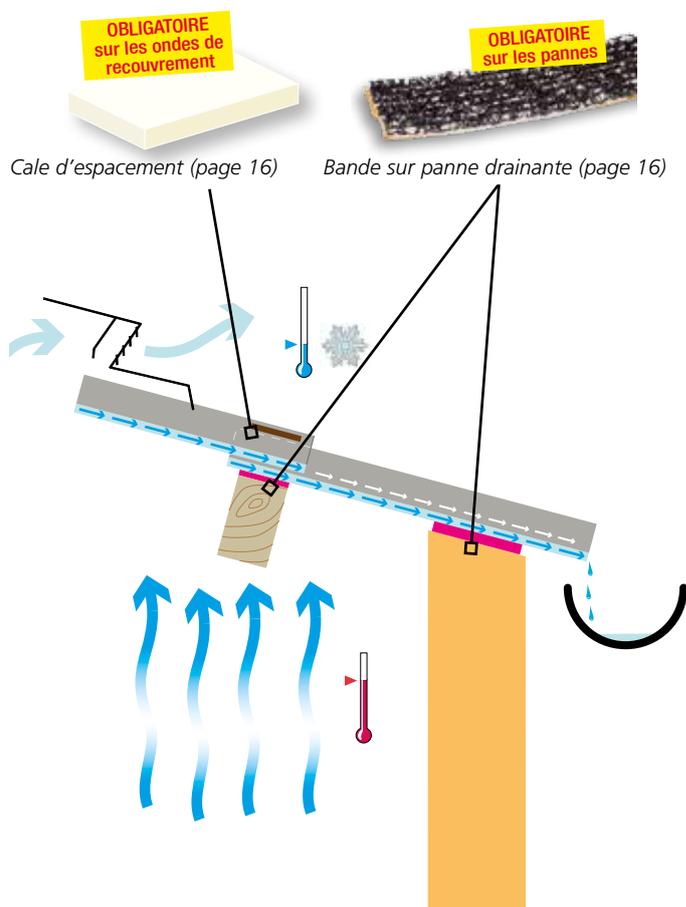
Inclinaison de la toiture	12% (7°)	25% (14°)	38% (21°)
Longueur maxi d'un panneau	4 m	6 m	9 m

- **Bas de pente** : le débordement de la tôle en bas de pente doit être de 50 mm minimum.

- Nature du régulateur : fibres de polyester
- Absorption : 1500 g/m²
- Classement au feu : B, s1, d0 (équivalent M1)

ATTENTION

Pour un drainage optimal, il ne faut pas créer d'obstacle ou de contact sur toute la longueur du panneau. Les points critiques sont les endroits de fixation sur les pannes et aux recouvrements :



BATIGALB® 36T - 45T

BATIGALB® 36T et 45T sont des profils nervurés cintrés par croquages successifs. Ils peuvent être utilisés en couverture galbée ou comme accessoire pour tous types de bâtiments. Disponible avec régulateur de condensation.

Caractéristiques communes

- Épaisseurs : 0,63 et 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Largeur utile : 1 m
- Longueur développée sur mesure (arc) : 1,1 à 5 m
- Livré avec film plastique de protection
- Autres revêtements : nous consulter

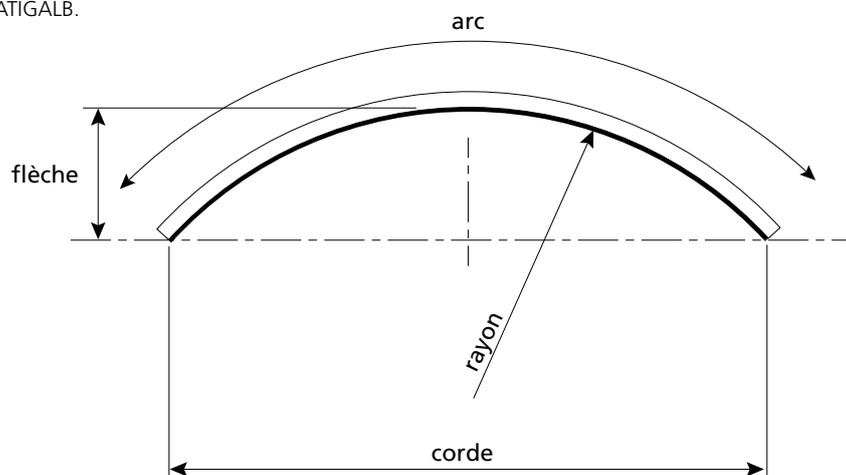
Rayons de cintrage

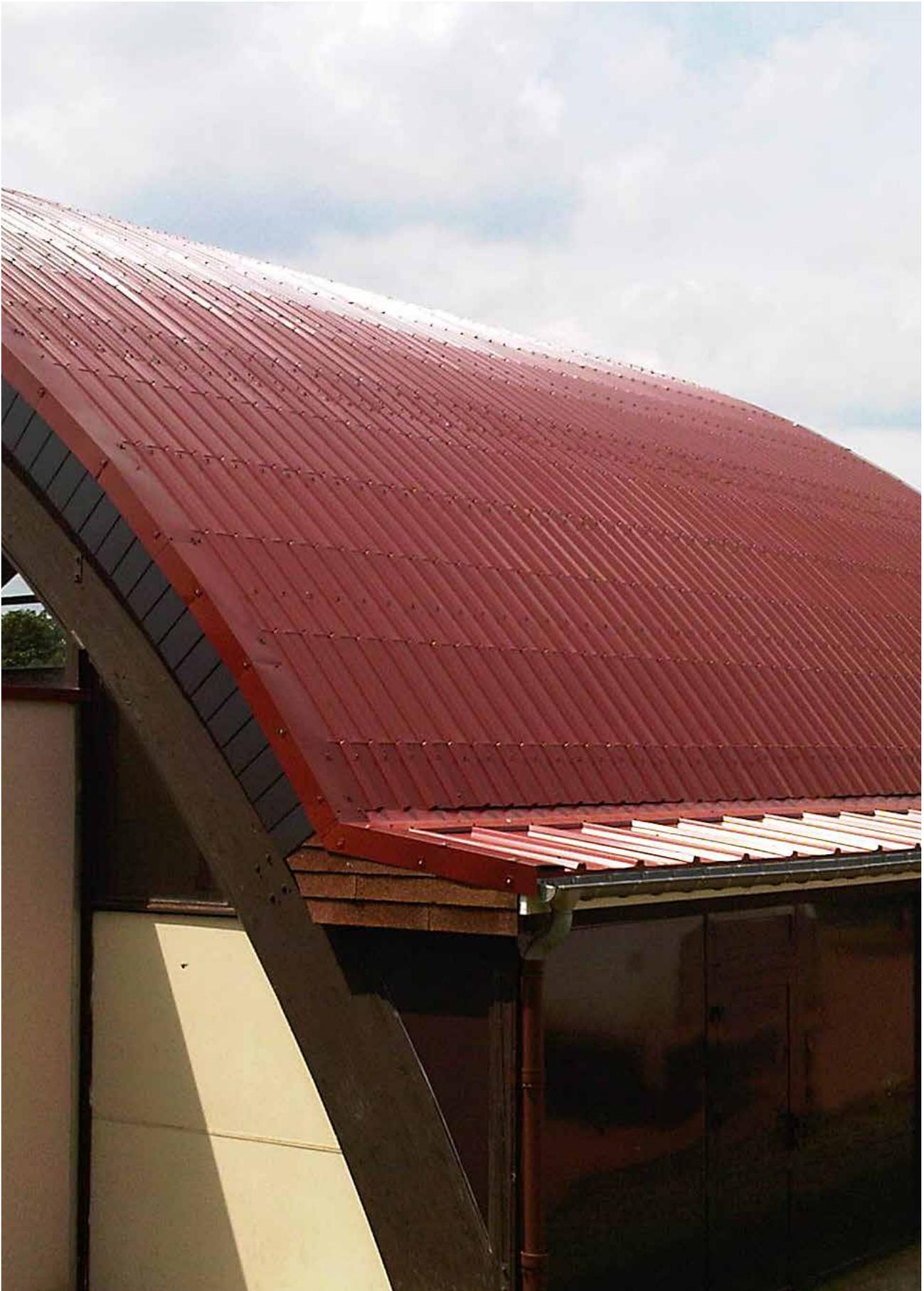
- Rayon mini 0,3 m pour le 36T
- Rayon mini 0,6 m pour le 45T

Éléments à indiquer

Selon le croquis ci-contre, **au moins 2** des 4 dimensions décrites sont nécessaires pour définir correctement la forme du BATIGALB.

Accessoires pages 13 à 16.
Fiche technique page 32.
Nuancier page 12.





LA TOITURE TRADITIONNELLE... EN ACIER !

facile
à poser

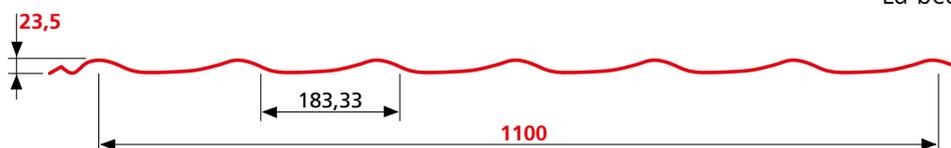
aspect
comparable
à une
toiture
en tuiles

SUR MESURE



BATITUILE®

La beauté de la tuile, les qualités de l'acier



Description et domaines d'application

Les panneaux-tuiles **BATITUILE®** sont des panneaux en acier prélaqué imitant parfaitement la forme et la texture de tuiles. Ils sont totalement étanches.

Sur les 2 faces, l'acier est galvanisé à chaud et revêtu d'une laque primaire de 7 µ ; la face extérieure est protégée par 200 µ de PLASTISOL ou 35 µ THD ou DEEP MAT 40 µ qui confère aux **BATITUILE®** une résistance exceptionnelle à la corrosion et au gel. **BATITUILE®** convient pour tous les bâtiments industriels, agricoles, tertiaires, commerciaux ou résidentiels, tant pour les locaux neufs que pour la rénovation. Les panneaux-tuiles **BATITUILE®** sont très économiques car ils sont fournis spécialement aux dimensions de votre toiture. Ils sont également très légers (5 kg au m²). Le profil spécial des **BATITUILE®** permet de les manipuler sans déformations.

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction de 0,5 mm galvanisé Z 275 (275 g/m²) conforme aux spécifications de la classe S 320 GD, selon la norme NF EN 10147.

Revêtements standards

(Suivant la norme P 34-301)

- PLASTISOL 200 µ sur la face extérieure disponible dans les coloris Graphite, Terracotta et Talpa.
- THD 35 µ sur la face extérieure disponible dans le coloris flammé.
- DEEP MAT 40 µ.

Dimensions :

Largeur utile : 1,10 m.
 Pureau (longueur) des tuiles : 0,35 m.
 Longueur sur mesure : de 1.10 à 6,00 m maxi.

Pente minimale : 15% (9°)

Fiche technique page 45.



Brun flammé
35 µ

Talpa
200 µ

Terracotta
200 µ

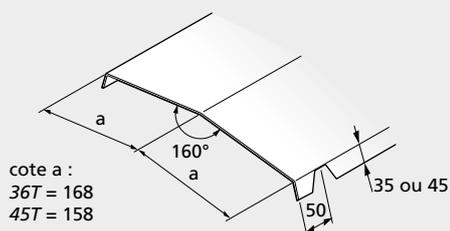
Graphite
200 µ

	Couleur RAL / autre	Profils bacs				BATITUILE
		Couverture 36T & 45T		Couverture 29T		
		63/100	75/100	63/100	75/100	
	Brun sienne 807	●	●			Talpa 200 μ
	Sahara 1015	●	●			
	Beige 1019	●				Terracotta 200 μ
	Rouge feu 1019		●			
	Nuage 4750		●			Graphite 200 μ
	Bleu ardoise 5008	●	●		●	
	Vert bronze 6003		●			Brun flammé 35 μ
	Vert mousse 6005	●	●			
	Vert réséda 6011	●	●			Brun 8004 DEEP MAT 40 μ
	Vert tilleul 6021	●				
	Lauze 7006	●	●	●	●	Noir 9005 DEEP MAT 40 μ
	Gris ardoise 7015	●	●		●	
	Gris anthracite 7016	●	●		●	Noir 9005 DEEP MAT 40 μ
	Gris graphite 7022	●	●	●	●	
	Gris silex 7032	●	●			Noir 9005 DEEP MAT 40 μ
	Gris lumière 7035		●			
	Brun rouge 8012	●	●		●	Noir 9005 DEEP MAT 40 μ
	Brun sépia 8014	●	●		●	
	Brun gris 8019	●				Noir 9005 DEEP MAT 40 μ
	Blanc gris 9002	●	●			
	Noir 9005	●	●			Noir 9005 DEEP MAT 40 μ
	Gris métal 9006	●	●			
	Gris aluminium 9007		●			Noir 9005 DEEP MAT 40 μ
	Blanc pur 9010	●	●			

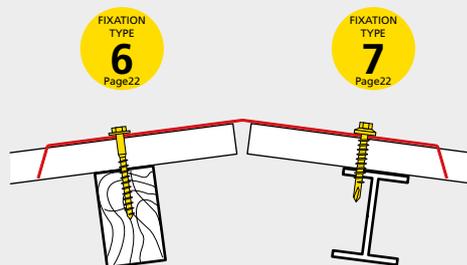
Revêtement standard : Polyester 25μ, revêtement THD 35 μ sur certains coloris (consultation).

ACCESSOIRES SPÉCIFIQUES 36T et 45T

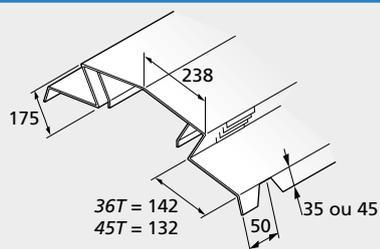
Faîtière double



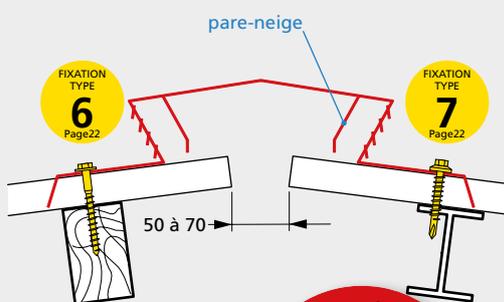
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)



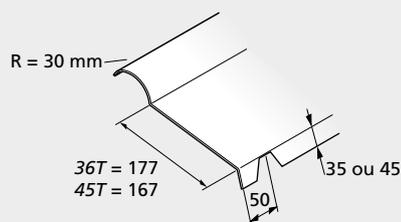
Faîtière double aérée



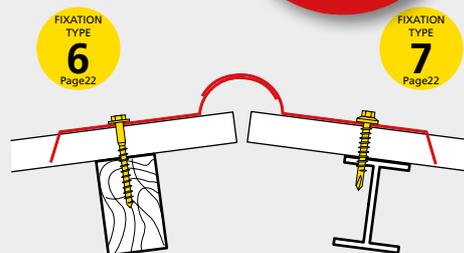
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)
- Section de ventilation : 484 cm² par mètre linéaire



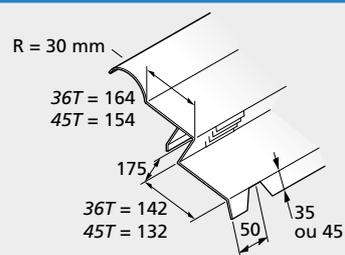
Demi-faîtière à boudin



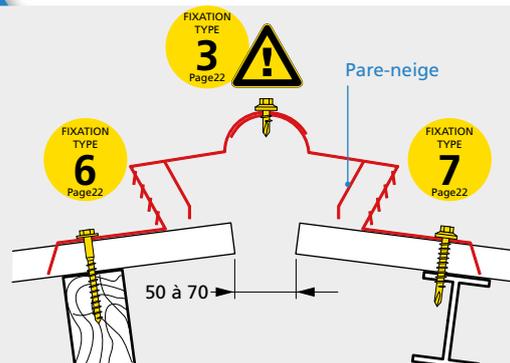
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)
- Prévoir une demi-faîtière de chaque côté



Demi-faîtière à boudin aérée



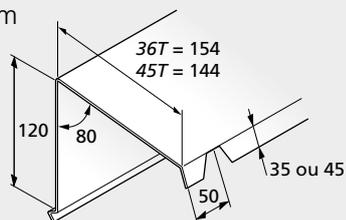
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)
- Section de ventilation : 242 cm² par mètre linéaire
- Prévoir une demi-faîtière de chaque côté



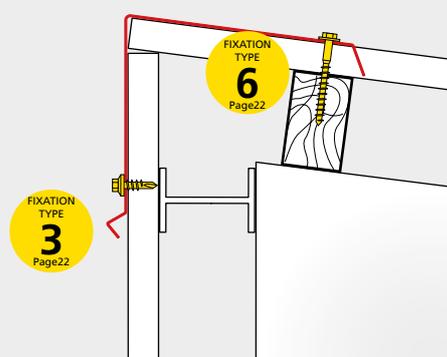
ACCESSOIRES SPÉCIFIQUES 36T et 45T

Faîtière simple

HAUTEUR 120 mm

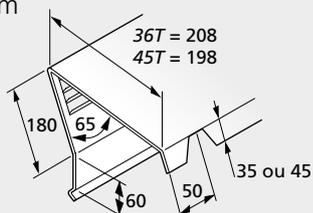


- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)

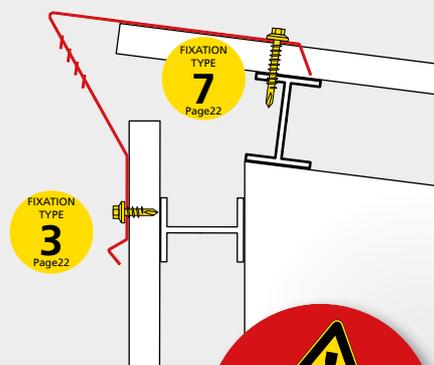


Faîtière simple aérée

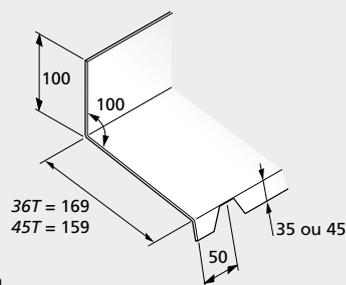
HAUTEUR 240 mm



- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)
- Section de ventilation : 242 cm² par mètre linéaire



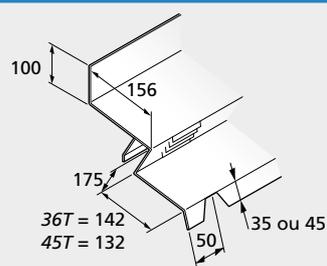
Faîtière en solin



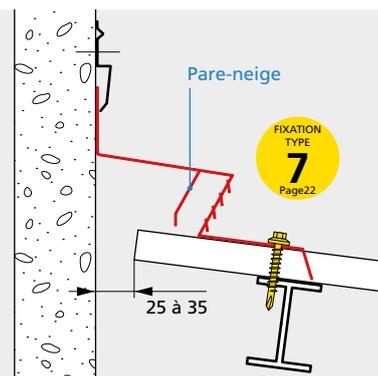
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)



Faîtière en solin aérée



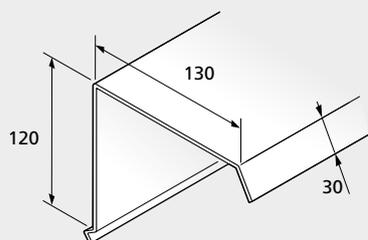
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)
- Section de ventilation : 242 cm² par mètre linéaire



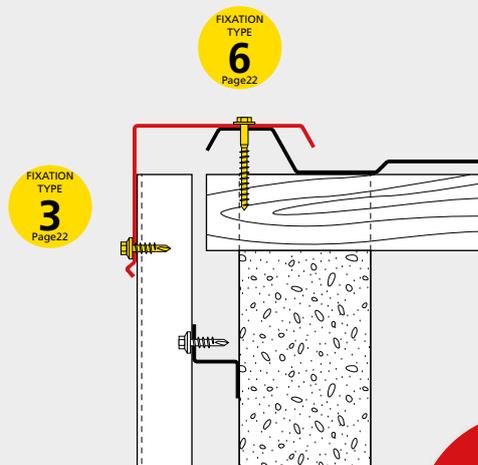
ACCESSOIRES SPÉCIFIQUES 36T et 45T

Rive en pignon

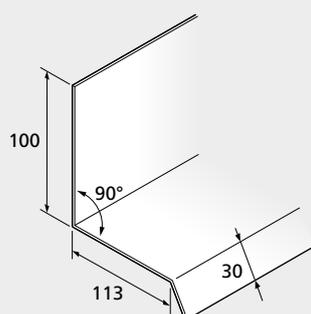
Hauteur 120 mm



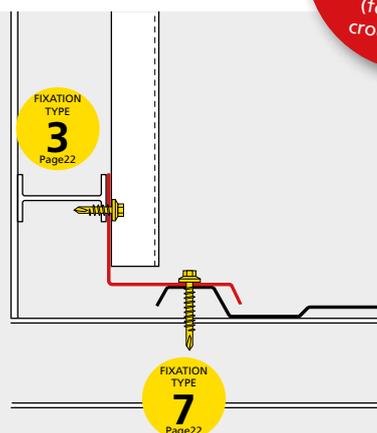
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)



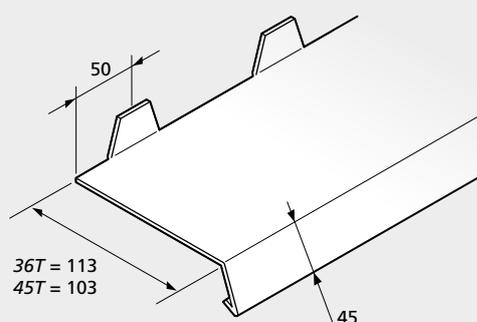
Rive en solin



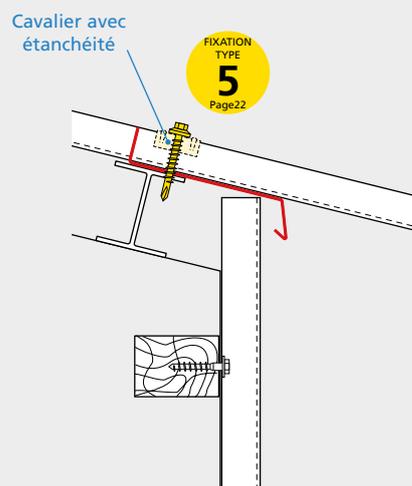
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)



Closoir échancré

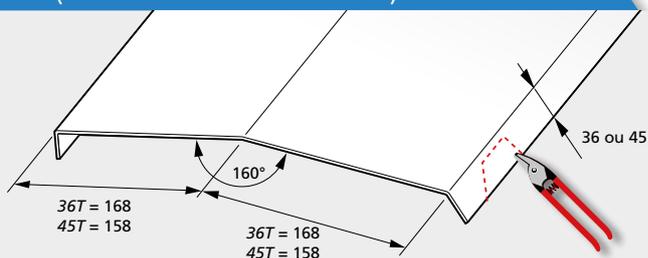


- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)

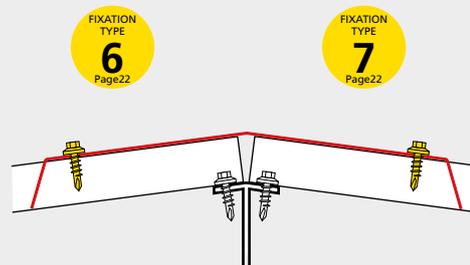


ACCESSOIRES SPÉCIFIQUES 36T et 45T

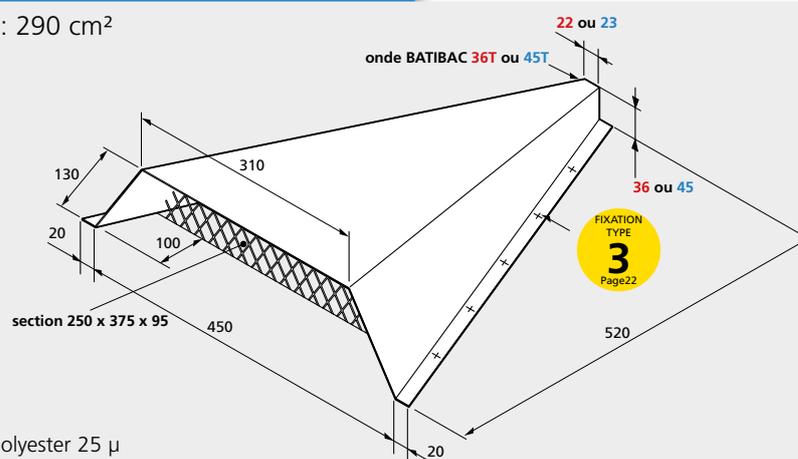
Arêtier (à échanrer sur chantier)



- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)



Chatière

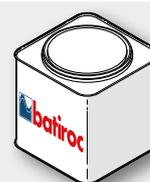
 Section de ventilation : 290 cm²


- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ

BATIVERNIS®

Pour BATIRÉGUL® T et BATIGALB RÉGUL® T non défecté en usine

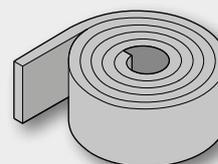
- Vernis de neutralisation du régulateur de condensation de BATIRÉGUL T
- Utilisation au droit des recouvrements transversaux et aux débords de toiture
- Coloris : incolore
- Rendement : 0,25 l/m²



Bande adhésive en polyéthylène

Pour BATIRÉGUL® T et BATIGALB RÉGUL® T

- Bande adhésive en polyéthylène à cellules fermées à interposer entre les **pannes en bois** et BATIRÉGUL T
- Dimensions : largeur 50 mm, épaisseur : 5 mm, en rouleau de 20 m
- Coloris : gris



Bande sur panne drainante

Pour BATIDRAIN® T

OBLIGATOIRE
sur les pannes

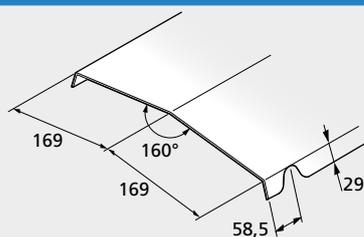

- Rouleau de 17,30 ml.

Cale d'espacement

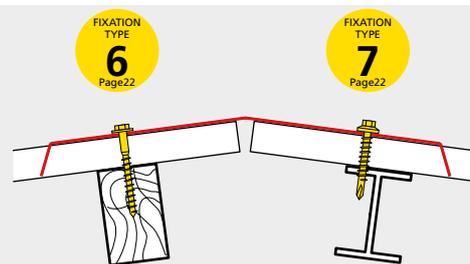
Pour BATIDRAIN® T

OBLIGATOIRE
sur les ondes
de recouvrement

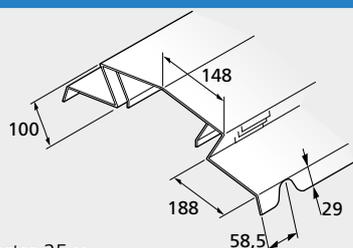

Faîtière double



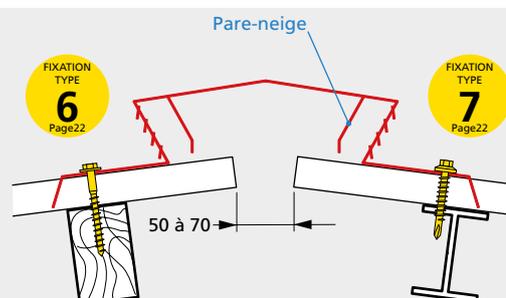
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (1,983 m utile avec recouvrement de 0,117 m)



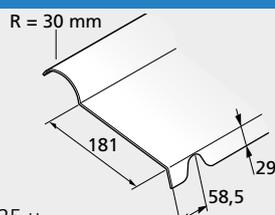
Faîtière double aérée



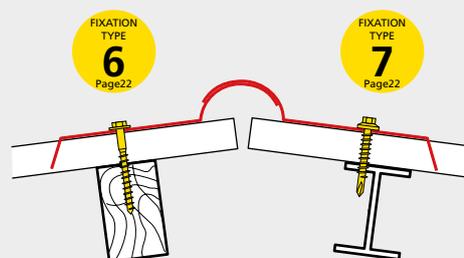
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (1,983 m utile avec recouvrement de 0,117 m)
- Section de ventilation : 484 cm² par mètre linéaire



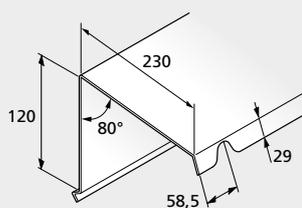
Demi-faîtière à boudin



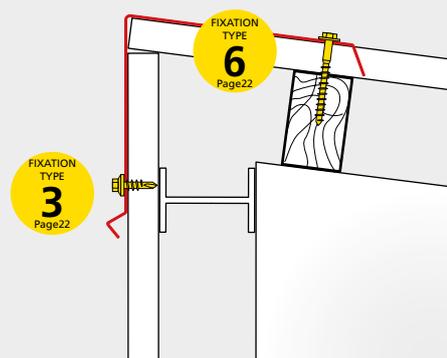
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (1,983 m utile avec recouvrement de 0,117 m)
- Prévoir une demi-faîtière de chaque côté



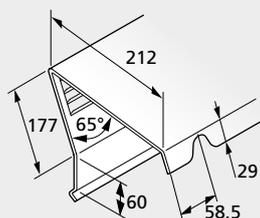
Faîtière simple



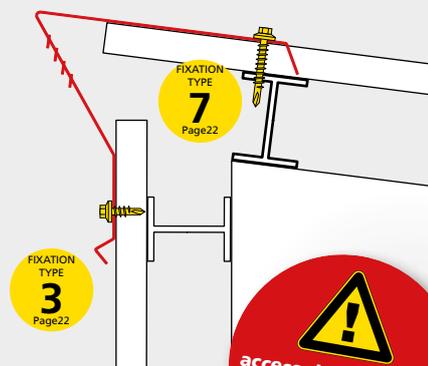
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (1,983 m utile avec recouvrement de 0,117 m)



Faîtière simple aérée

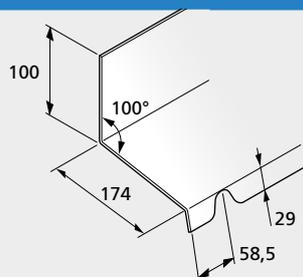


- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (1,983 m utile avec recouvrement de 0,117 m)
- Section de ventilation : 242 cm² par mètre linéaire

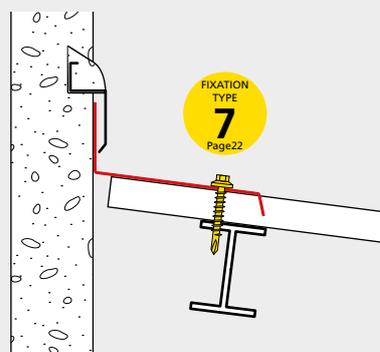


accessoires spéciaux sur demande
(fournir un croquis coté)

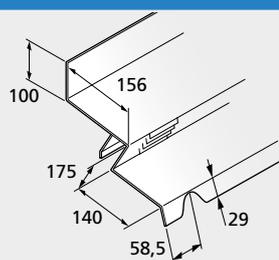
Faîtière en solin



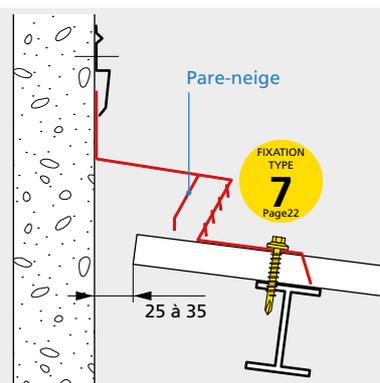
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (1,983 m utile avec recouvrement de 0,117 m)



Faîtière en solin aérée

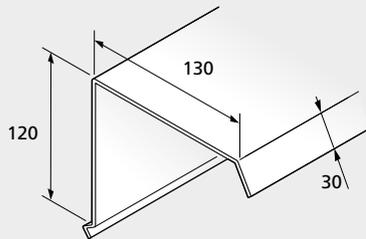


- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (1,983 m utile avec recouvrement de 0,117 m)
- Section de ventilation : 242 cm² par mètre linéaire

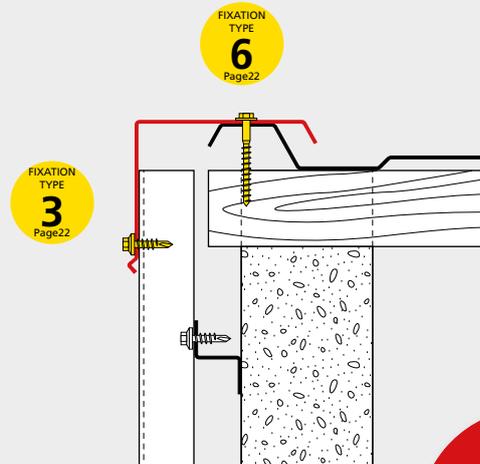


Rive en pignon

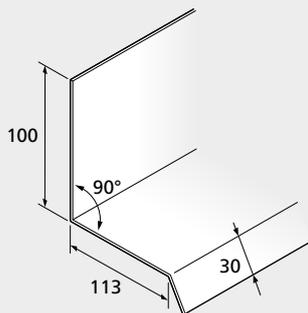
Hauteur 120 mm



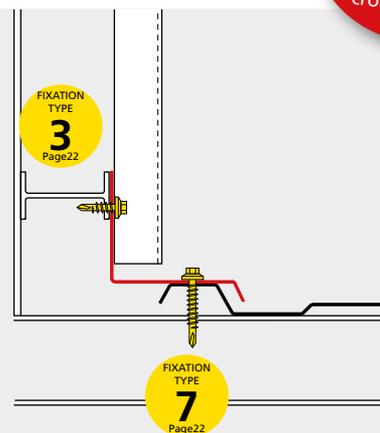
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)



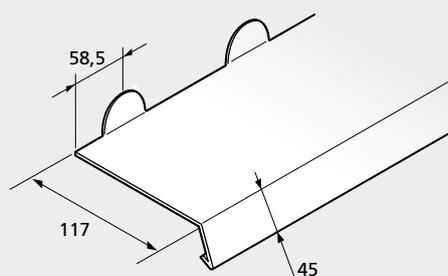
Rive en solin



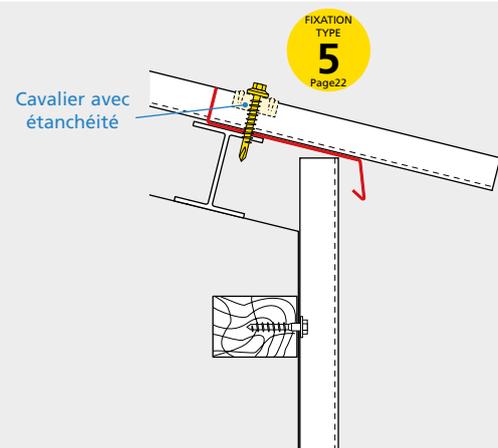
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)



Cloisir échancré



- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Longueur : 2,1 m (1,983 m utile avec recouvrement de 0,117 m)



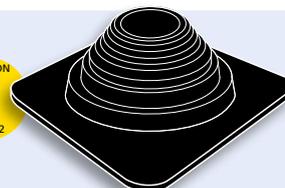
ACCESSOIRES COMMUNS 36T - 45T - 29T

Manchons sécables en caoutchouc EPDM

Pour sortie de toiture cylindrique - 3 types possibles

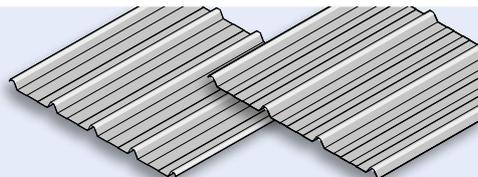
- Manchon EPDM vulcanisé avec une embase ronde en aluminium malléable
- Coloris : noir
- Utilisation entre -30 et +150°C
- Diamètres de tuyau à préciser.
- **Fixation du manchon : vis autoperceuse Ø 4,8 x 20**

FIXATION
TYPE
3
Page22


BATIZINC® 36T et 45T

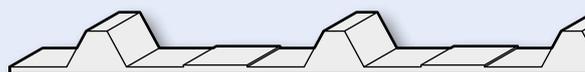
Pour façonner les raccords des sorties de couverture

- Bac en zinc
- Profil des **BATIBAC 36T et 45T**
- Longueur : 1 m
- Largeur : 1 m


Closoirs PROFIL en mousse

Pour BATIBAC® 36T - 45T - 29T

- **Usage bas de pente**
- 36T en longueur de 10 ml / 45T et 29T en longueur de 1 ml
- Largeur : 40 mm
- Coloris : gris clair


Closoirs CONTRE PROFIL en mousse

Pour BATIBAC® 36T - 45T - 29T

- **Usage sous faitière**
- 36T et 45 T en longueur de 3 ml / 29T en longueur de 1 ml
- Largeur : 40 mm
- Coloris : gris clair


Closoir peigne en pvc pour BATIBAC® 36T et 45T

Pour BATIBAC® 36T - 45T

- **Usage à l'égout**
- Longueur : 1 m. hauteur : 55 mm
- Coloris : gris anthracite


Arrêt de neige + rondelles plastique

Pour BATIBAC® 36T - 45T - 29T

- Pièce en acier galvanisé plastifié
- **Attention : commander 2 rondelles d'étanchéité par arrêt de neige**


Bombes aérosol de retouches

Couleur ou galva.


Joint butyl

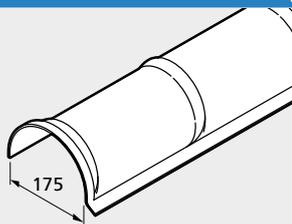
Pour complément d'étanchéité

- 12 x 3 mm
- Rouleaux de 13 m



ACCESSOIRES SPÉCIFIQUES BATITUILE®

Faîtière demi-ronde



- Acier prélaqué
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)

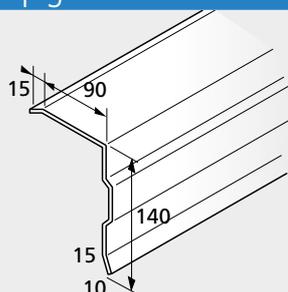
About de faîtière



- Acier prélaqué

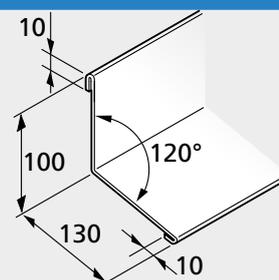
Faîtière simple et rive en pignon

Hauteur 140 mm



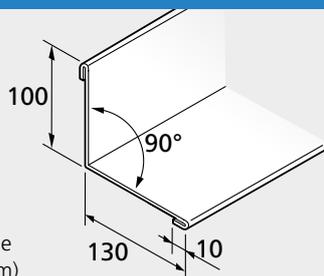
- Acier prélaqué
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)

Faîtière en solin



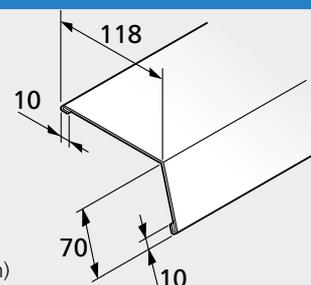
- Acier prélaqué
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)

Rive en solin



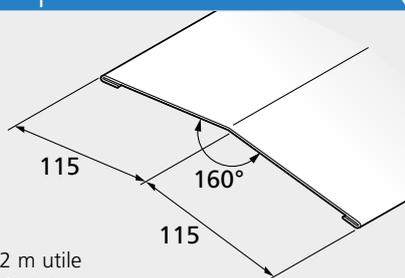
- Acier prélaqué
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)

Raccord bris de gouttière



- Acier prélaqué
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)

Arêtier ou faîtière plate



- Acier prélaqué
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)

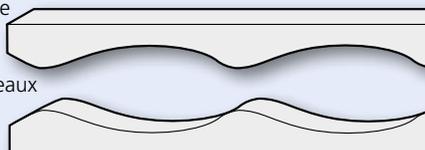
Tôles planes laquées pour accessoires



- Épaisseurs : 0,5 mm
- Acier prélaqué
- Largeur utile : 1,25 m
- Longueur : 2 m
- Revêtement prélaqué PLASTISOL 200 μ ou 35 μ THD pour coloris flammé

Joint cloisir en mousse de polyéthylène

- Longueur : 1 m (combiné profil contre-profil)
- Coloris : gris clair
- Usage sous faîtière



- Usage sous panneaux

- Utilisation dans le cas d'une toiture chaude

Vis autoperceuse Ø 4,8 x 35

 Pour la fixation de BATITUILE® et des accessoires sur **panne en bois**

- Vis galvanisée, tête laquée
- Outillage nécessaire : douille de 8
- Fixation des panneaux-tuiles (densité 8 vis au m²)
- Fixation des accessoires
- Coloris : graphite, terracotta, talpa et flammé



Cavalier

Avec étanchéité intégrée

- Laqué
- Densité : 3 par m²



Tirefond Ø 8 x 100

Pour panne en bois

- Tirefond galvanisé, tête laquée
- Pour la fixation de BATIBAC T en sommet d'onde sur panne en bois
- Outillage nécessaire : douille de 12
- Densité : 3 par m²



Vis autoperceuse Ø 6,5 x 100

Pour panne en bois

- Vis galvanisée, tête laquée
- Pour la fixation de BATIBAC T en sommet d'onde sur panne en bois
- Outillage nécessaire : douille de 8 ou 12
- Densité : 3 par m²



Vis autoperceuse Ø 6,3 x 75 pour pannes de 1,5 à 5 mm

Pour panne métallique

- Vis galvanisée, tête laquée
- Capacité de perçage : pannes de 1,5 à 5 mm
- Pour la fixation de BATIBAC T en sommet d'onde sur panne métallique
- Outillage nécessaire : douille de 12
- Densité : 3 par m²



Vis autoperceuse Ø 5,5 x 80 pour pannes de 4 à 12 mm

Pour panne métallique

- Vis galvanisée, tête laquée
- Capacité de perçage : pannes de 4 à 12 mm
- Pour la fixation de BATIBAC T en sommet d'onde sur panne métallique
- Outillage nécessaire : douille de 12
- Densité : 3 par m²



Rondelle coupelle Ø 25

Avec étanchéité intégrée en NÉOPRÈNE vulcanisé

- Pour étanchéité des fixations des accessoires de couverture qui se situent au droit d'une panne
- Remplace le cavalier
- Laqué



Vis autoperceuse Ø 4,8 x 20 avec rondelle d'étanchéité montée

Pour couturage des bacs et fixation des accessoires

- Couturage des bacs, densité 1 vis par mètre
- Fixation des accessoires, densité 1 vis par 0.5 m
- Capacité de perçage : 2 x 0,75 mm
- Pour le couturage longitudinal de BATIBAC 36T et 45T et la fixation des faitières et des rives
- Vis galvanisée, tête laquée
- Outillage nécessaire : douille de 8



Plaques translucides 36T - 45T - 29T

Pour couverture en BATIBAC® T

Fiches techniques et instructions de pose pages 41 et 43.

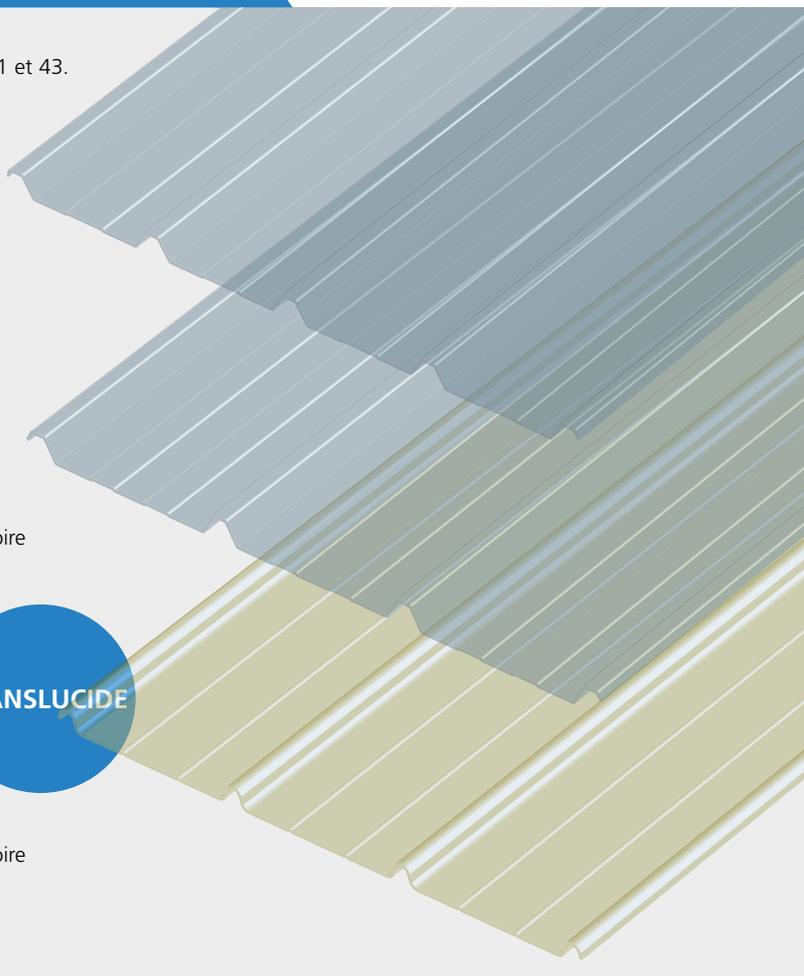
POLYCARBONATE

- Épaisseur : 1 mm
- Classement au feu M1
- Largeur utile : 1 m
- Aspect : cristal
- Transmission lumineuse : 90%
- Résistance : 1200 joules (pour profil 45T)
- Préperçage au diamètre des vis + 4 mm obligatoire
- Longueurs en stock 36T et 45T : 4 - 5 - 6 m

POLYESTER

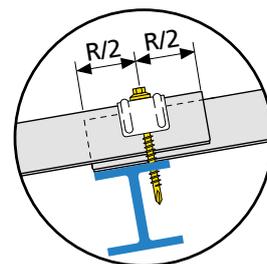
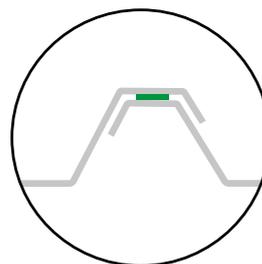
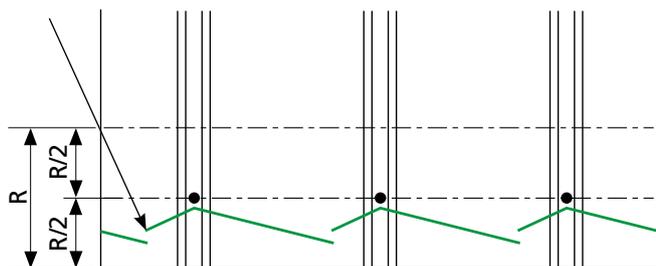
- Épaisseur : 1,3 mm
- Armé de fibres de verre, classe 3
- Classement au feu M4, non gouttant
- Largeur utile : 1 m
- Aspect : translucide
- Transmission lumineuse : 80%
- Résistance : 900 joules
- Préperçage au diamètre des vis + 2 mm obligatoire
- Longueurs en stock :
 - 36T et 45T : 4 - 5 - 6 m
 - 29T : 2 - 3 - 4 m

TRANSLUCIDE



Les compléments d'étanchéité longitudinaux se placent à 15 mm maximum du bord de l'onde relevée de la plaque à recouvrir.

Important : la fixation ne doit pas se trouver à moins de 50 mm du bord de la plaque.



Couturage recouvrement longitudinal pas de 500 mm par boulons de couturage.

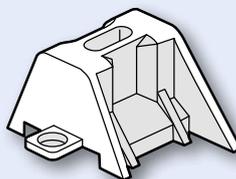
Fixation de chaque onde sur chaque panne.

R = recouvrement transversal 300 mm

Pontet de support d'onde

Pour plaques translucides 36T et 45T

- pour caler les ondes des plaques translucides de couverture au droit de la fixation
- pour BATIBAC 36T et 45T
- coloris : blanc
- matière : plastique



Prévoir un chevêtre selon les portées admissibles, voir tableaux pages 42 et 44.

ADAPTATION DE FENÊTRE DE TOIT (AFT)

L'embase est protégée par un gel-coat à la teinte de la toiture, la costière est revêtue d'un isolant d'épaisseur 10 mm.

Fiche technique page 39.

Adaptation de fenêtres de toit

AFT 0

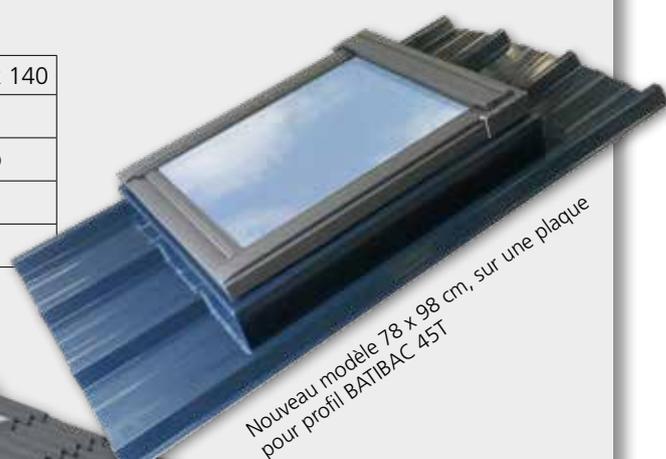
Sans augmentation de la pente de la toiture.

À utiliser pour les toitures ayant une pente supérieure à 27% (15°)

Dimensions (cm)	78 x 98	78 x 118	114 x 118	134 x 140
BATIBAC 36 T	●	●	●	
BATIBAC 45 T	●*	●	●	●
BATIBAC 29 T		●	●	
BATITUILE	●	●	●	

● : Disponible

* : Nouveau modèle



Nouveau modèle 78 x 98 cm, sur une plaque pour profil BATIBAC 45T

AFT 11

Avec angle de 11° supérieur à celui de la pente de la toiture.

À utiliser pour les toitures ayant une pente supérieure à 7% (4°).

Dimensions (cm)	78 x 98	114 x 118	134 x 140
BATIBAC 45 T	●	●	●



AFT 20

Avec angle de 20° supérieur à celui de la pente de la toiture.

À utiliser pour les toitures ayant une pente supérieure à 7% (4°).

Dimensions (cm)	78 x 98	114 x 118
BATIBAC 36 T	●	●
BATIBAC 45 T	●	●
BATIBAC 29 T		●
BATITUILE	●	●



Lanterneaux éclairants fixes

Pour l'éclairage naturel uniquement

Fiche technique et instructions de pose page 39.



- Pas d'ouverture possible
- Embase en polyester armé de fibres de verre, teintée, non isolée
- Costière isolée (hauteur : 200 mm)
- Remplissage translucide plat en polycarbonate alvéolaire opalescent de 10 mm
- Cadre en profilé aluminium
- Classement au feu : M2
- Résistance : 1200 joules

Lanterneaux éclairants ouvrants

Pour l'accès à la toiture et l'aération, ouverture par verrou et poignée

Fiche technique et instructions de pose page 39.



- Ouverture à 110°
- Embase en polyester armé de fibres de verre, teintée, non isolée
- Costière isolée (hauteur : 200 mm)
- Remplissage translucide plat en polycarbonate alvéolaire opalescent de 10 mm
- Cadre et ouvrant en profilé aluminium
- Classement au feu : M2
- Résistance : 1200 joules
- Options : perche avec vis sans fin (ouverture 300 mm) ou kit treuil complet



Lanterneaux de désenfumage (ouverture par treuil mécanique)

Exutoires destinés à l'évacuation des fumées et à l'éclairage zénithal

Fiche technique et instructions de pose page 39.



Le kit treuil mécanique complet comprend :

- 1 boîtier treuil (livré avec fixations et chevilles)
- 3 poulies
- 20 m de câble
- 2 m de gaine de protection

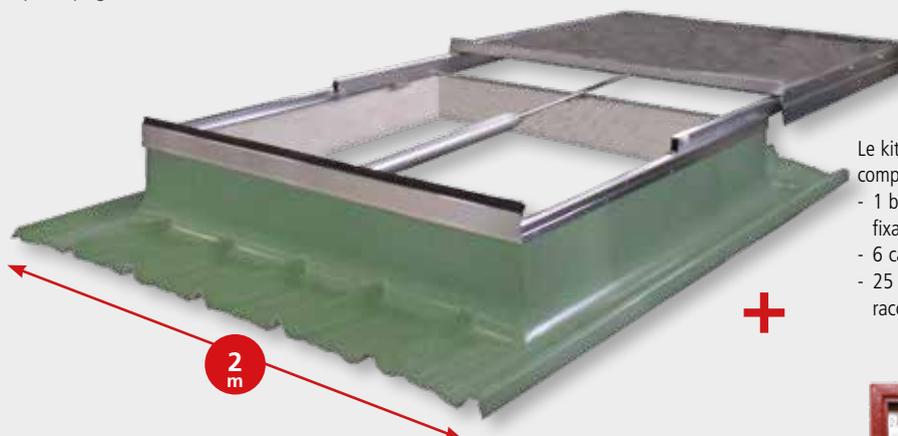


- Ouverture à 145°
- Embase en polyester armé de fibres de verre, teintée, non isolée
- Costière isolée (hauteur : 200 mm)
- Remplissage translucide plat en polycarbonate alvéolaire opalescent de 10 mm
- Cadre et ouvrant en profilé aluminium
- Classement au feu : M2
- Résistance : 1200 joules
- Fusible pour déclenchement automatique

Lanterneaux de désenfumage (ouverture par système pneumatique)

Exutoires destinés à l'évacuation des fumées et à l'éclairage zénithal

Fiche technique et instructions de pose page 39.

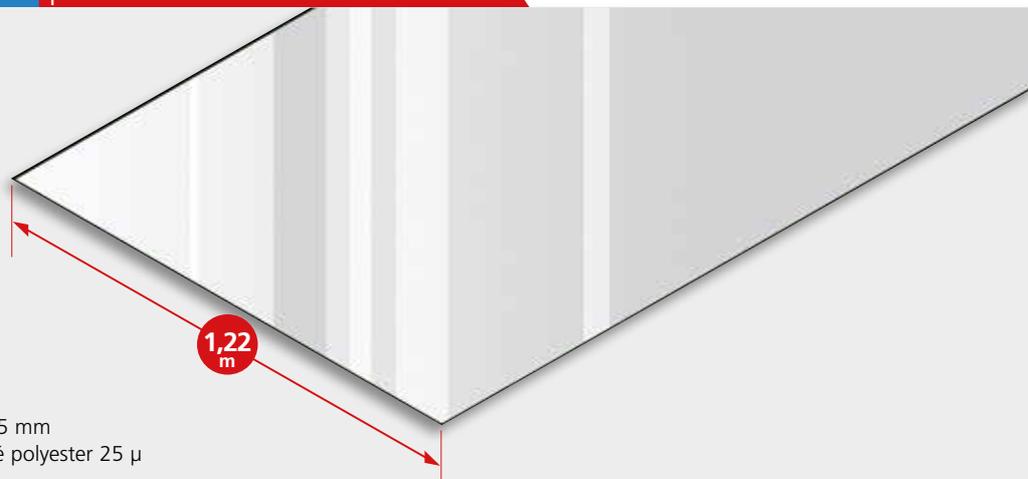


Le kit pneumatique complet comprend :

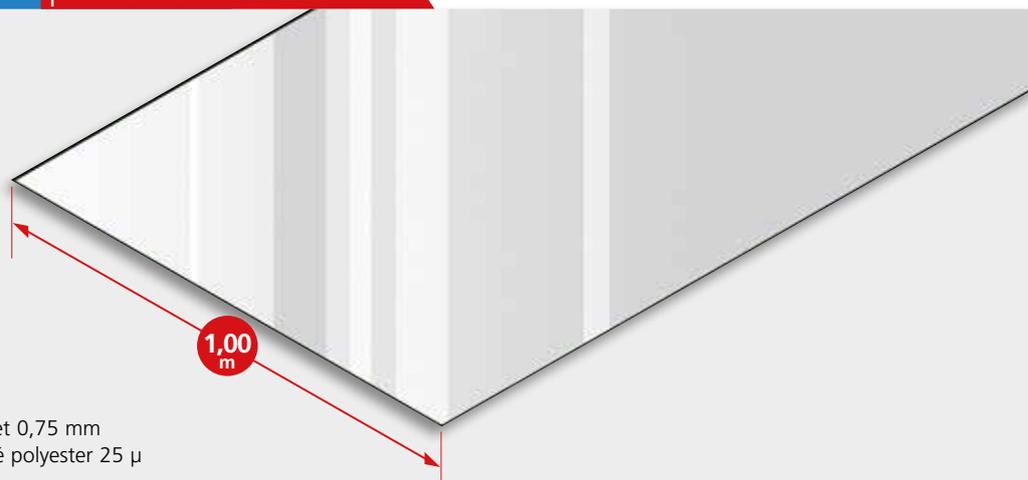
- 1 boîtier treuil (livré avec fixations et chevilles)
- 6 cartouches de gaz
- 25 m de tube de cuivre et raccords nécessaires



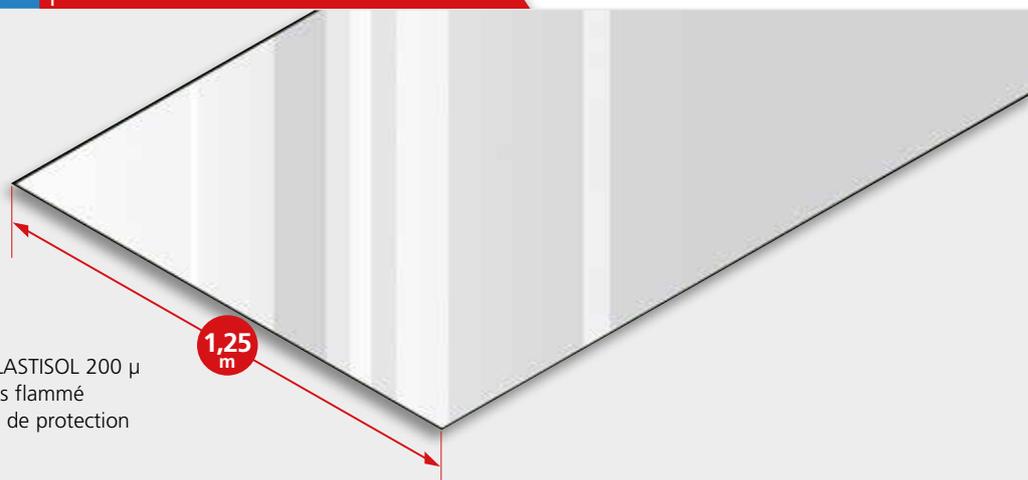
- Ouverture coulissante
- Embase en polyester armé de fibres de verre, teintée, non isolée
- Costière isolée (hauteur : 200 mm)
- Remplissage translucide plat en polycarbonate alvéolaire opalescent de 10 mm
- Cadre et ouvrant en profilé aluminium
- Classement au feu : M2
- Résistance : 1200 joules

Tôles planes laquées pour accessoires 36T et 45T


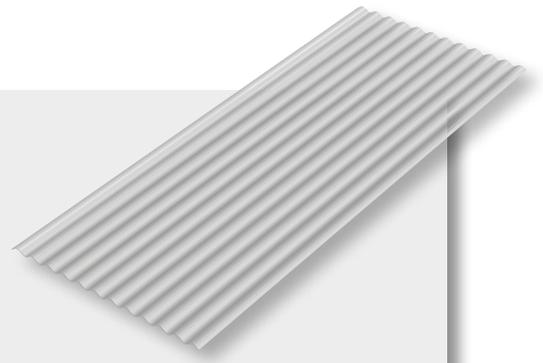
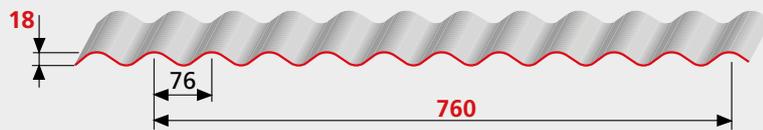
- Épaisseurs : 0,63 et 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Largeur utile : 1,22 m
- Longueur sur mesure : 1,1 à 4 m
- Livré avec film plastique de protection

Tôles planes laquées pour accessoires 29T


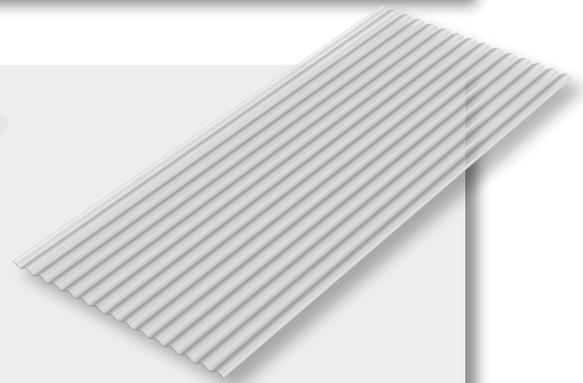
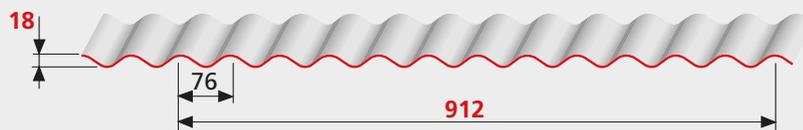
- Épaisseurs : 0,5 - 0,63 et 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ
- Largeur utile : 1,00 m
- Longueur sur mesure : 1,1 à 4 m
- Livré avec film plastique de protection

Tôles planes laquées pour accessoires BATITUILE®


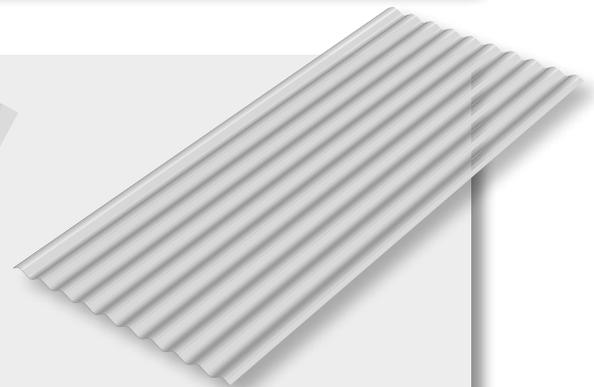
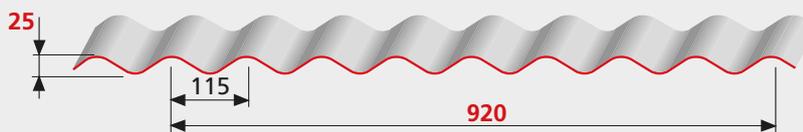
- Épaisseur : 0,5 mm
- Revêtement prélaqué PLASTISOL 200 μ ou 35 μ THD pour coloris flammé
- Livré avec film plastique de protection
- Largeur utile : 1,25 m
- Longueur : 2 m

BATISINUS 18 T (11 ondes)


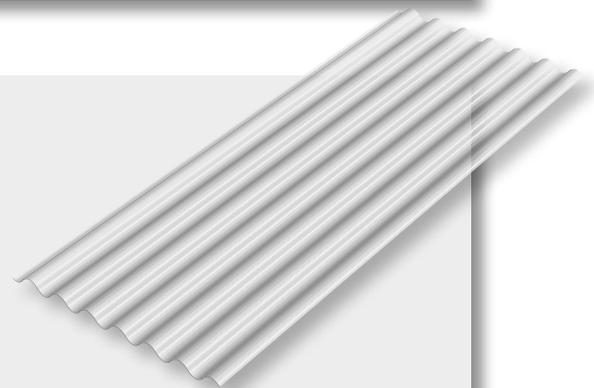
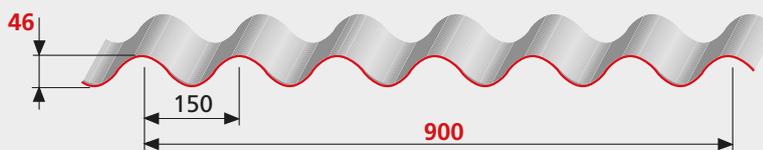
- Acier galvanisé
- Polyester 25 μ / 35 μ (Autres revêtements sur demande)
- Épaisseurs 0,63 mm et 0,75 mm

BATISINUS 18 T (13 ondes)


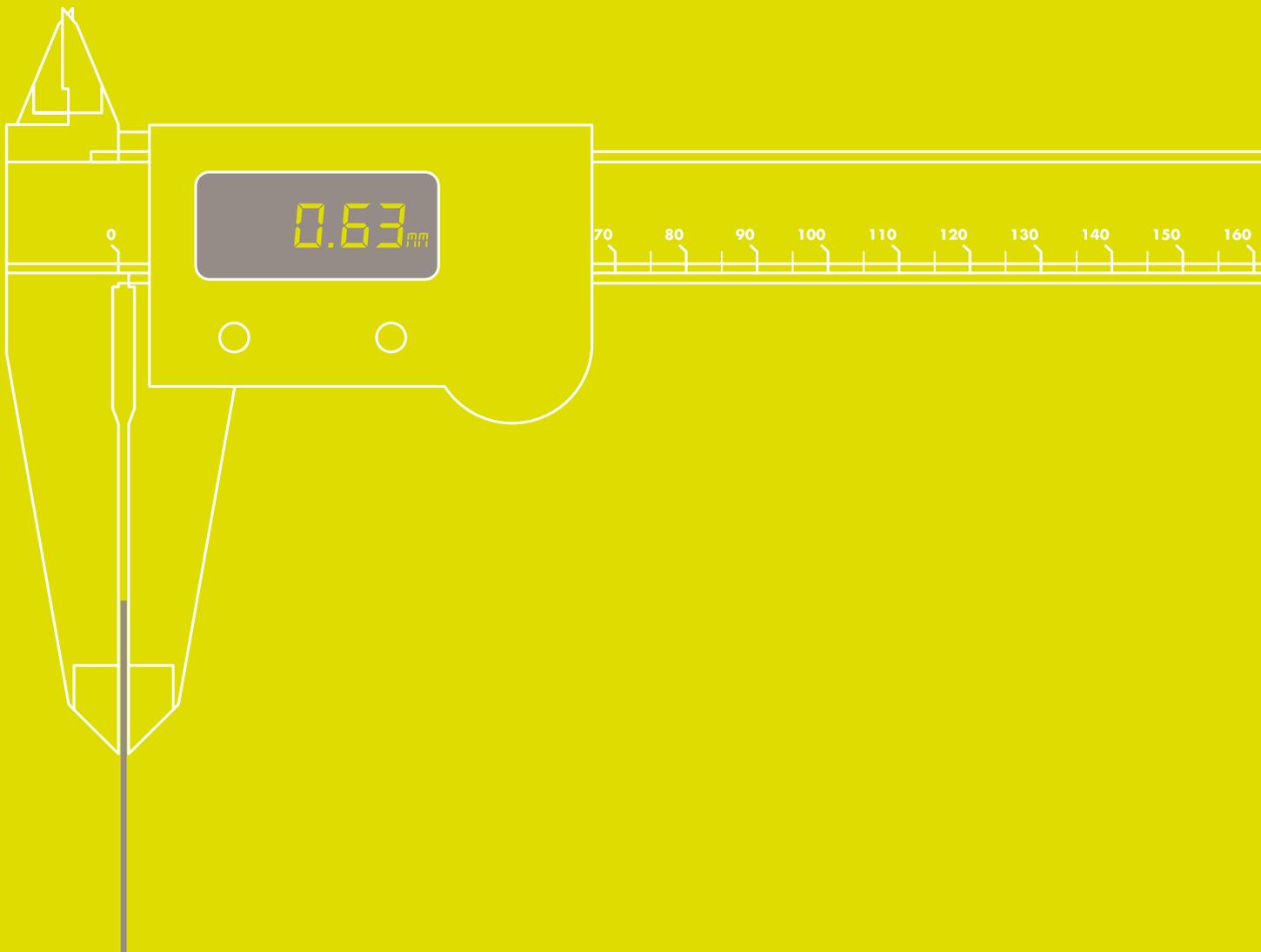
- Acier galvanisé
- Polyester 25 μ / 35 μ (Autres revêtements sur demande)
- Épaisseurs 0,63 mm et 0,75 mm

BATISINUS 25 T


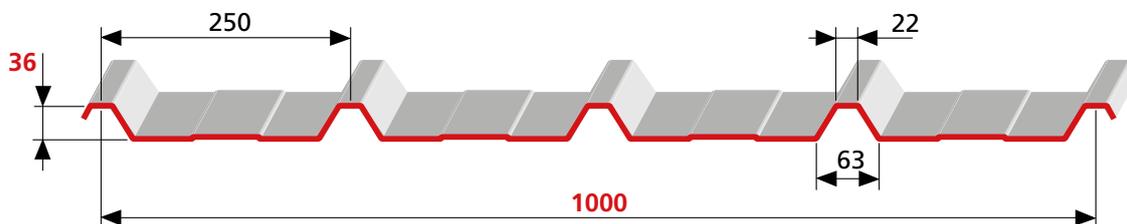
- Acier galvanisé
- Polyester 25 μ / 35 μ (Autres revêtements sur demande)
- Épaisseurs 0,63 mm et 0,75 mm

BATISINUS 46 T


- Acier galvanisé
- Polyester 25 μ / 35 μ (Autres revêtements sur demande)
- Épaisseurs 0,63 mm et 0,75 mm



Épaisseur nominale en mm	0,63	0,75
Masse en kg/m ²	6,03	7,18



Description et domaines d'application

BATIBAC® 36T est un profil nervuré (1000-36-250) destiné à être utilisé en couverture sèche pour tous types de bâtiments (industriels, agricoles, tertiaires, commerciaux ou d'habitation).

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction disponible en 0,63 et 0,75 mm, de nuance de base S 280 et S 320.
Les coupes sont droites.

Normes

- DTU 40-35 : couverture sèche en acier galvanisé,
- Acier galvanisé : NF EN 10 346 / P 34-310
- Revêtement prélaqué : NF EN 10169-1 / NF XP P 34-301
- Dimensions et tolérances : NF P 34-401

Revêtements standards

Laqué POLYESTER 25 µ disponible dans tous les coloris BATIROC :
 - Laque primaire recto de 5 µ,
 - Laque de finition recto de 20 µ,
 - Envers de bande standard de 7 µ.
 Nous consulter pour les autres revêtements.

Dimensions

Largeur utile : 1 m.
Longueur sur mesure : 1,1 à 12 m.

Portées d'utilisation en mètres

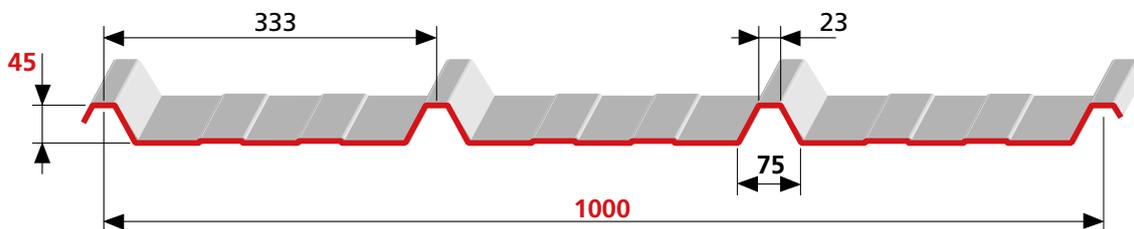
Portées admissibles sous l'action des **charges descendantes** (en mètre), fixations sur nervures ou en plage.

Charge normale en daN/m ²	Δ Δ		Δ Δ Δ	
	Épaisseur en mm		Épaisseur en mm	
	0,63	0,75	0,63	0,75
50	2,10	2,45	2,40	2,85
75	2,10	2,30	2,40	2,80
100	2,00	2,10	2,40	2,55
125	1,85	1,95	2,25	2,40
150	1,75	1,85	2,15	2,25
175	1,65	1,75	2,05	2,15
200	1,60	1,70	1,95	2,05
225	1,55	1,65	1,85	2,00
250	1,50	1,55	1,75	1,90

Portées admissibles sous l'action des **charges ascendantes** (en mètre), fixations sur nervures.

Résistance mini de chaque fixation en daN	Dépression normale du vent en daN/m ²	Δ Δ		Δ Δ Δ		Δ Δ Δ	
		Toutes les nervures fixées		Toutes les nervures fixées		Fixé 1 nervure sur 2	
		Épaisseur en mm		Épaisseur en mm		Épaisseur en mm	
		0,63	0,75	0,63	0,75	0,63	0,75
300	50	2,10	2,45	2,40	2,85	2,40	2,85
	75	2,10	2,45	2,40	2,85	2,40	2,60
	100	2,10	2,45	2,40	2,85	1,80	2,15
	125	2,10	2,45	2,40	2,85	1,40	1,70
	150	2,10	2,45	2,35	2,55	1,15	1,40
	175	2,00	2,25	2,00	2,35	1,00	1,20
	200	1,75	2,10	1,75	2,10	0,90	1,05

Épaisseur nominale en mm	0,63	0,75
Masse en kg/m ²	6,03	7,18



Description et domaines d'application

BATIBAC® 45T est un profil nervuré (1000-45-333) destiné à être utilisé en couverture sèche pour tous types de bâtiments (industriels, agricoles, tertiaires, commerciaux ou d'habitation).

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction disponible en 0,63 et 0,75 mm, de nuance de base S 280 et S 320.
Les coupes sont droites.

Normes

- DTU 40-35 : couverture sèche en acier galvanisé,
- Acier galvanisé : NF EN 10 346 / P 34-310
- Revêtement prélaqué : NF EN 10169-1 / NF XP P 34-301
- Dimensions et tolérances : NF P 34-401

Revêtements standards

Laqué POLYESTER 25 µ disponible dans tous les coloris BATIROC :
 - Laque primaire recto de 5 µ,
 - Laque de finition recto de 20 µ,
 - Envers de bande standard de 7 µ.
 Nous consulter pour les autres revêtements.

Dimensions

Largeur utile : 1 m.
Longueur sur mesure : 1,1 à 12 m.

Portées d'utilisation en mètres

Portées admissibles sous l'action des **charges descendantes** (en mètre), fixations sur nervures ou en plage.

Charge normale en daN/m ²	Δ Δ		Δ Δ Δ	
	Épaisseur en mm		Épaisseur en mm	
	0,63	0,75	0,63	0,75
50	2,40	2,80	2,70	3,20
75	2,40	2,80	2,70	3,20
100	2,40	2,70	2,70	3,05
125	2,40	2,55	2,55	2,75
150	2,20	2,40	2,35	2,55
175	2,05	2,20	2,12	2,35
200	1,90	2,10	2,00	2,20
225	1,80	1,95	1,90	2,10
250	1,70	1,85	1,80	2,00

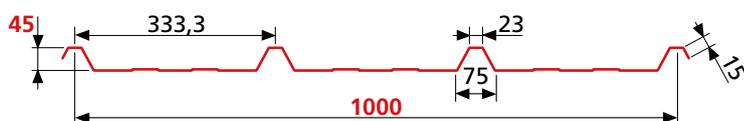
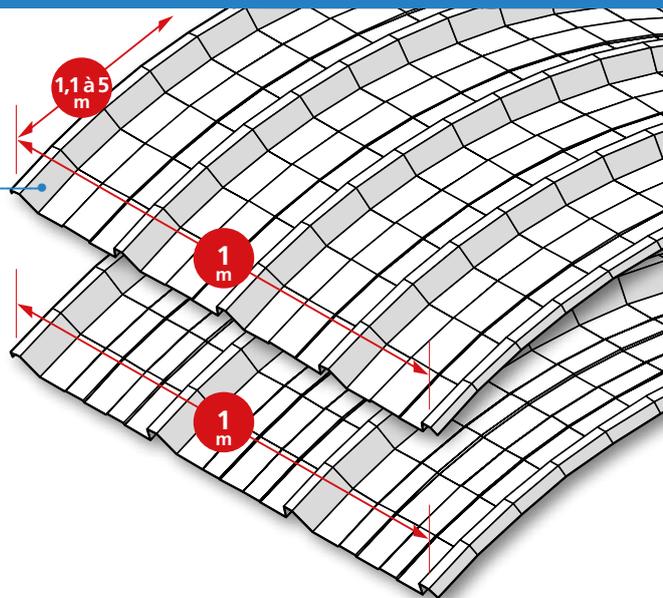
Portées admissibles sous l'action des **charges ascendantes** (en mètre), fixations sur nervures.

Résistance mini de chaque fixation en daN	Dépression normale du vent en daN/m ²	Δ Δ		Δ Δ Δ		Δ Δ Δ	
		Toutes les nervures fixées		Toutes les nervures fixées		Fixé 1 nervure sur 2	
		Épaisseur en mm		Épaisseur en mm		Épaisseur en mm	
		0,63	0,75	0,63	0,75	0,63	0,75
300	50	2,40	2,80	2,70	3,20	2,70	3,20
	75	2,40	2,80	2,70	3,20	2,55	2,80
	100	2,40	2,80	2,70	2,95	2,20	2,40
	125	2,30	2,55	2,40	2,60	1,90	2,15
	150	2,10	2,30	2,20	2,40	1,55	1,90
	175	1,95	2,15	2,00	2,20	1,35	1,60
	200	1,75	2,00	1,75	2,05	1,15	1,40

BATIGALB® 36T - 45T

Épaisseur nominale en mm	0,75
Masse en kg/m ²	7,18

LAQUÉ SUR LA FACE A


Description et domaines d'application

BATIGALB® 36T et 45T sont des profils nervurés cintrés par croquages successifs au rayon minimum de 300 mm pour profil 36T et 600 mm pour profil 45T.

Les plaques courtes ont une longueur minimum de 1,1 mètre.

Ils peuvent être utilisés en couverture galbée ou comme accessoire pour tous types de bâtiments.

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction disponible en 0,75 mm, de nuance de base C 320. Les coupes sont droites.

Normes

- DTU 40-35 : couverture sèche en acier galvanisé,
- Acier galvanisé : NF EN 10 346 / P 34-310
- Revêtement prélaqué : NF EN 10169-1 / NF XP P 34-301
- Dimensions et tolérances : NF P 34-401

Revêtements standards

Laqué POLYESTER 25 µ dans tous les coloris BATIROC :

- Laque primaire recto de 5 µ,
- Laque de finition recto de 20 µ,
- Envers de bande standard de 7 µ.

Nous consulter pour les autres revêtements.

Dimensions

Largeur utile : 1 m.

Longueur développée sur mesure : 1,1 à 5 m.

Portées d'utilisation en mètres

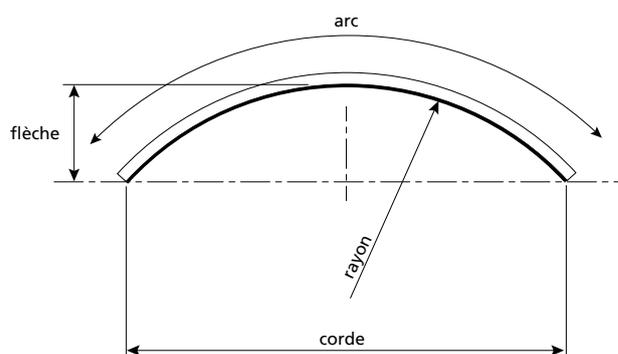
Portées admissibles sous l'action des charges descendantes (en mètre), fixation en plage.

Charge normale en daN/m ²	Δ — Δ
	sur deux appuis
	Épaisseur en mm
	0,75
50	2,75
75	2,40
100	2,15
125	2,00
150	1,90
175	1,80
200	1,70
225	1,65
250	1,60

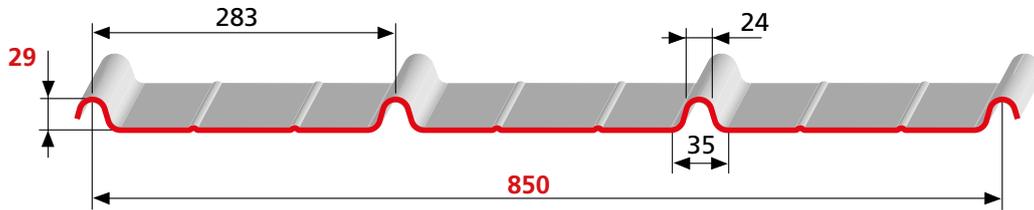
Résultats obtenus suite aux essais VÉRITAS N° LAB 7 92 511 des 27, 28 et 29 octobre 1992 selon DTU 40-35. Ces tableaux tiennent compte du poids propre des plaques. Les charges correspondent aux charges climatiques normales ou aux charges d'exploitation non pondérées.

Éléments à renseigner pour définir le BATIGALB®

Selon le croquis ci-dessous, au moins 2 des 4 dimensions décrites sont nécessaires pour définir correctement la forme du BATIGALB.



Épaisseur nominale en mm	0,63	0,75
Masse en kg/m ²	5,82	6,93



Description et domaines d'application

BATIBAC® 29T est un profil nervuré (850-29-283.33) destiné à être utilisé en couverture sèche pour tous types de bâtiments (industriels, agricoles, tertiaires, commerciaux ou d'habitation).

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction disponible en 0,63 et 0,75 mm, de nuance de base S 280 et S 320.
Les coupes sont droites.

Normes

- DTU 40-35 : couverture sèche en acier galvanisé,
- Acier galvanisé : NF EN 10 346 / P 34-310
- Revêtement prélaqué : NF EN 10169-1 / NF XP P 34-301
- Dimensions et tolérances : NF P 34-401

Revêtements standards

Laqué POLYESTER 25 µ dans tous les coloris BATIROC :

- Laque primaire recto de 5 µ,
- Laque de finition recto de 20 µ,
- Envers de bande standard de 7 µ.

Nous consulter pour les autres revêtements.

Dimensions

Largeur utile : 0,850 m.

Longueur sur mesure : 1,1 à 12 m.

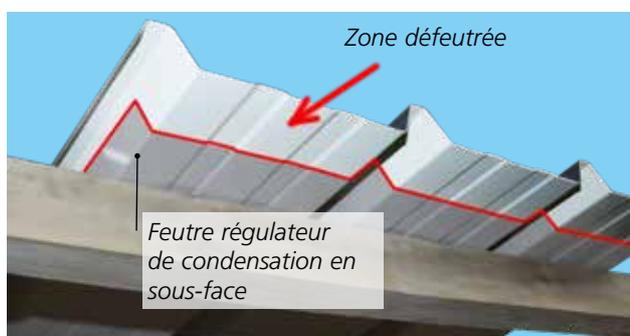
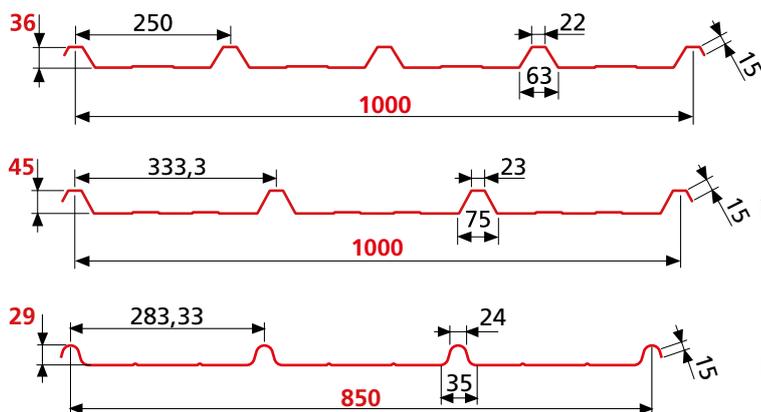
Portées d'utilisation en mètres

Portées admissibles sous l'action des **charges descendantes** (en mètre), fixations sur nervures ou en plage.

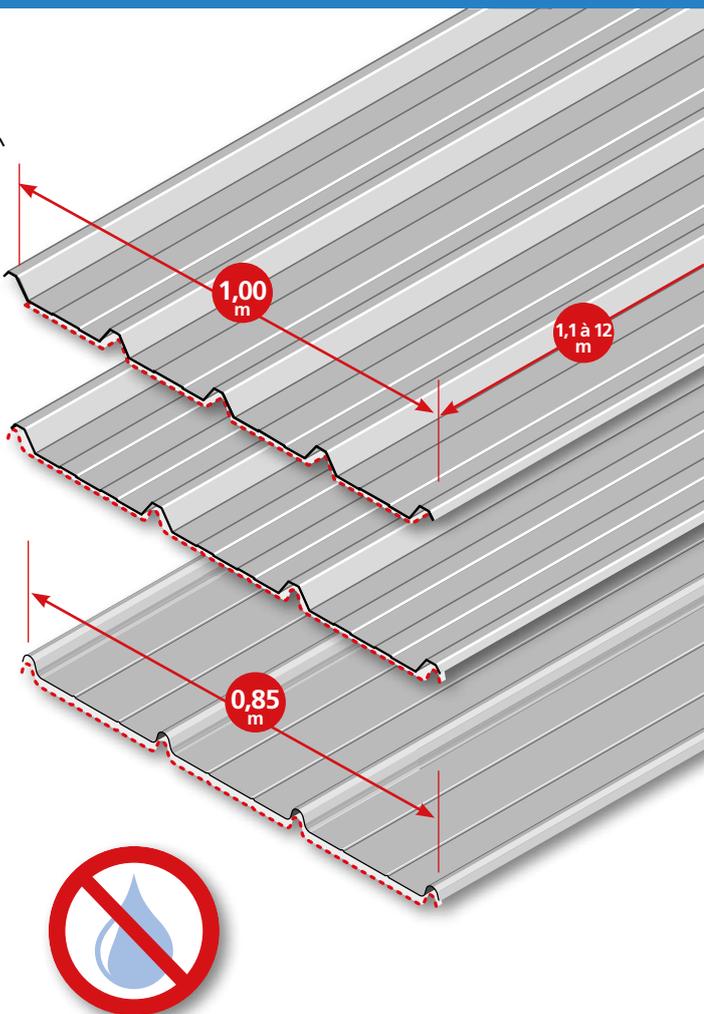
Charge normale en daN/m ²	Δ Δ		Δ Δ Δ	
	Épaisseur en mm		Épaisseur en mm	
	0,63	0,75	0,63	0,75
50	1,25	1,50	1,30	1,55
75	1,25	1,50	1,30	1,55
100	1,25	1,50	1,30	1,55
125	1,25	1,50	1,30	1,55
150	1,25	1,50	1,30	1,55
175	1,25	1,50	1,30	1,55
200	1,20	1,45	1,20	1,45
225	1,10	1,30	1,10	1,30
250	1,00	1,15	0,95	1,15

Portées admissibles sous l'action des **charges ascendantes** (en mètre), fixations en plage.

Résistance mini de chaque fixation en daN	Dépression normale du vent en daN/m ²	Δ Δ		Δ Δ Δ		Δ Δ Δ	
		Toutes les nervures fixées		Toutes les nervures fixées		Fixé 1 nervures sur 2	
		Épaisseur en mm		Épaisseur en mm		Épaisseur en mm	
		0,63	0,75	0,63	0,75	0,63	0,75
300	50	1,25	1,50	1,30	1,55	1,30	1,55
	75	1,25	1,50	1,30	1,55	1,30	1,55
	100	1,25	1,50	1,30	1,55	1,30	1,55
	125	1,25	1,50	1,30	1,55	1,30	1,55
	150	1,25	1,50	1,30	1,55	1,15	1,40
	175	1,25	1,50	1,30	1,55	1,10	1,20
	200	1,25	1,50	1,30	1,55	0,85	1,05



Défeutrage d'usine sur 50, 100, 150, 200, 250 ou 300 mm sur demande et pour bacs avec longueur \geq 3 m.



Description et domaines d'application

BATIRÉGUL® 36T - 45T et 29T sont des bacs en acier prélaqué BATIBAC® 36T - 45T et 29T revêtus en sous-face d'un feutre non-tissé régulateur de condensation.

La condensation, produite sous la couverture lorsque le point de rosée est atteint, est absorbée par le feutre.

Elle s'évapore ensuite lorsque la température s'élève et grâce à une bonne ventilation des locaux.

Il s'établit ainsi une alternance permanente entre cycle d'absorption et cycle d'évaporation.

BATIRÉGUL® 36T - 45T et 29T sont à utiliser pour les couvertures froides des bâtiments industriels, agricoles, sportifs et des garages. Ils s'emploient pour des locaux à faible ou moyenne hygrométrie.

Caractéristiques des matériaux

- Parement extérieur (recto) :
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ ,
- Parement intérieur (verso) :
 - Feutre non-tissé, collé en usine sur le primaire avec un adhésif de type acrylique :
 - Nature : fibres de POLYESTER,
 - Poids : 102 g/m²,
 - Absorption d'humidité : 500 g/m²,
 - Coloris : gris,
 - Classement au feu : B, s1, d0 (équivalent M1).

Dimensions

Largeur utile : 1 m.

Longueur sur mesure : 1,1 à 12 m sans défeutrage, 3 à 12 m avec défeutrage.

Stockage et manutention

Lors du déchargement ou de la manutention des BATIRÉGUL® T, il faut utiliser des élingues de levage avec des protections en caoutchouc afin de ne pas endommager le feutre. Le stockage doit être fait dans un endroit sec et propre. Il est indispensable de veiller à ce que l'humidité ne pénètre pas entre les bacs avant la pose sur la couverture.

Existe aussi en version BATIGALB, voir page 37.



BATIRÉGUL® doit être associé impérativement à une bonne ventilation des locaux.

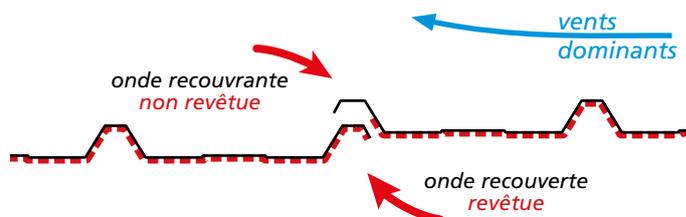
Voir descriptif commande pour feutre régulateur de condensation, page 51.



Mise en œuvre

BATIRÉGUL® 36T et 45T se mettent en place comme les bacs profilés BATIBAC® T. Toutefois afin d'obtenir une couverture remplissant toutes les fonctions attendues, il convient de respecter les conseils suivants :

- Il faut s'assurer que la ventilation à l'intérieur du comble soit suffisante et correctement répartie, afin que l'évaporation de l'humidité absorbée par les BATIRÉGUL® soit garantie en permanence,
- On doit éviter de frotter les BATIRÉGUL® entre eux ainsi que contre les éléments de charpente lors de la pose,
- Il est nécessaire d'interposer une bande adhésive en polyéthylène entre les pannes et les BATIRÉGUL® dans le cas où la pose se fait sur des pannes en bois ou sur tous matériaux absorbants,
- L'onde recouvrante de BATIRÉGUL® est toujours exempte de régulateur absorbant afin d'éviter toute entrée d'humidité. Aussi à l'emboîtement, cette dernière doit toujours être utilisée comme onde recouvrante et coiffer l'onde revêtue du panneau déjà en place.



Traitement des recouvrements et des débords de couverture

Afin d'éviter les remontées d'humidité par capillarité dans le bâtiment et de se protéger d'éventuelles auréoles en sous-face des bacs, les recouvrements transversaux des BATIRÉGUL® doivent faire l'objet d'un traitement particulier : la faculté d'absorption du régulateur doit être neutralisée, soit par simple retrait (le défeutrage), soit par l'application d'un vernis.

Défeutrage

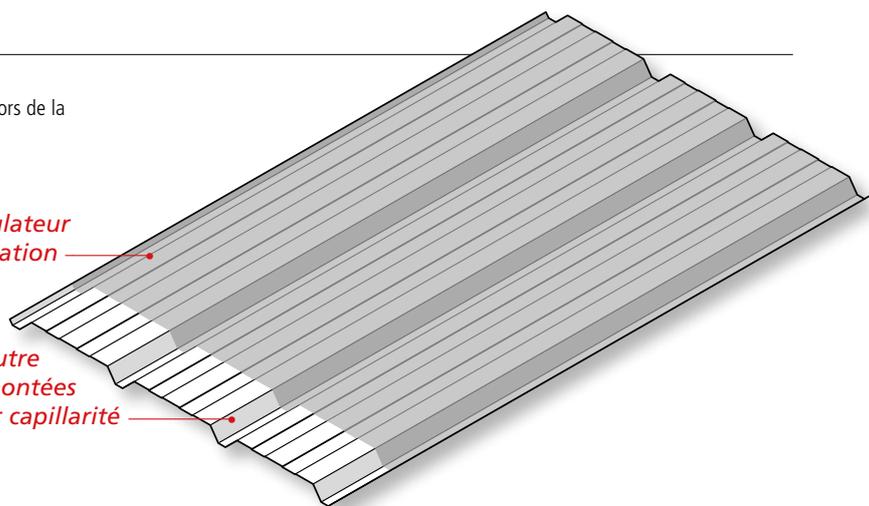
(Longueur minimum des bacs pour défeutrage : 3000 mm)

Il est opéré «sur mesure» en usine d'après les cotes spécifiées lors de la commande (possible en 50, 100, 150, 200, 250 et 300 mm).



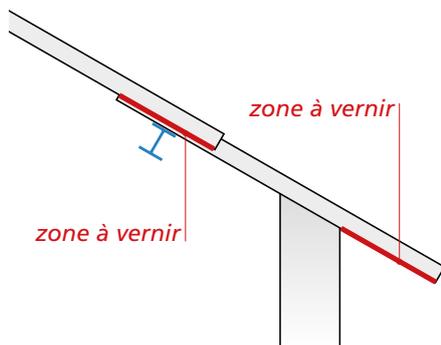
Feutre régulateur de condensation

Absence de feutre évitant les remontées d'humidité par capillarité



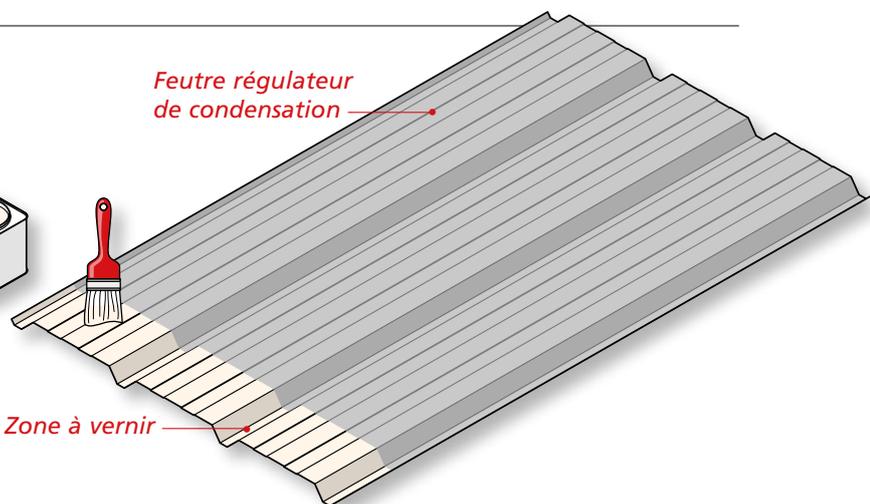
Application d'un vernis

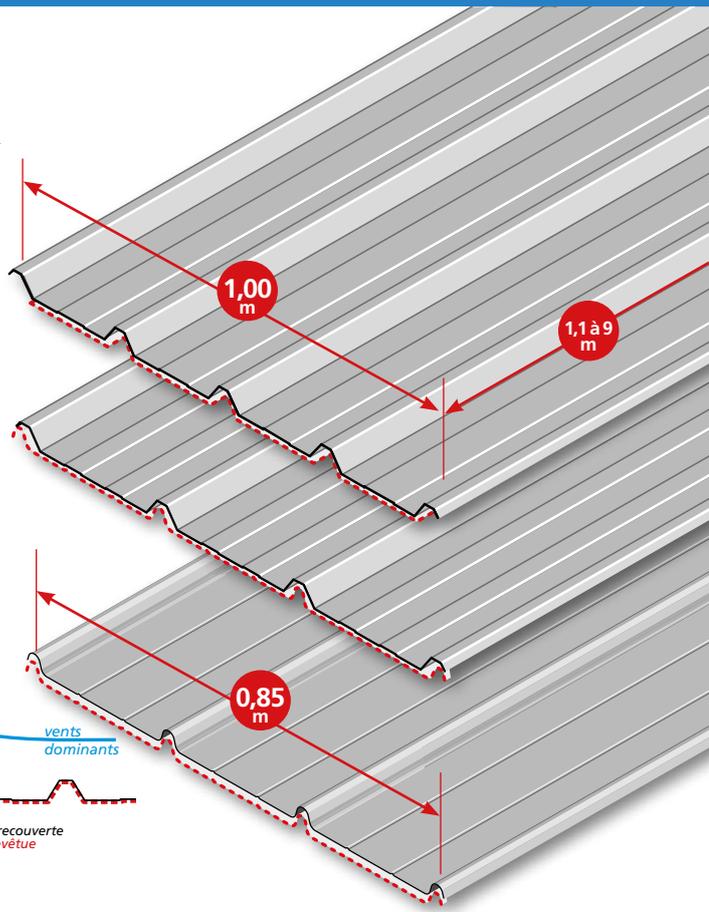
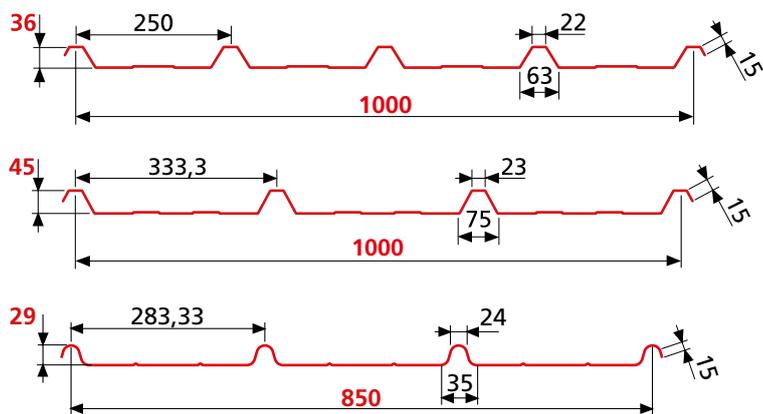
Il est à réaliser sur chantier sur des BATIRÉGUL® non défeutrés.



Feutre régulateur de condensation

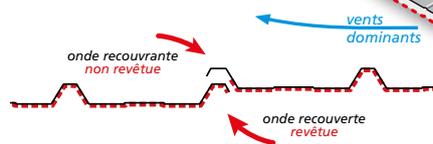
Zone à vernir





Caractéristiques des matériaux

- Tôle d'acier prélaquée en 0,63 ou 0,75 mm,
- Support drainant : fibres de polyester entrelacées, de coloris gris, collées en usine sur le primaire au verso de la tôle avec un adhésif de type acrylique :
- Poids : 140 g/m²,
- **Absorption et drainage** : selon le tableau qui suit, on peut constater qu'en 1 heure plus de 35% de l'humidité absorbée est évacuée dans le cas d'un toit incliné à 25°. Le pouvoir de drainage sera encore accru avec une inclinaison plus forte.



Quantité d'eau absorbée en 1 heure :

Inclinaison du toit	Eau drainée
7° / 12%	> 15 %
15° / 25%	> 25 %
25° / 38%	> 35 %

- Classement au feu : B, s1, d0 (équivalent M1, EN 13501-1),
- Atténuation acoustique : 19 dB,
- Résistance aux bactéries.

Dimensions

Largeur utile pour 36T et 45T : 1 m. Pour 29T : 0,850 m.

Longueur sur mesure : 1,1 à 9 m. (Voir spécifications ci-dessous).

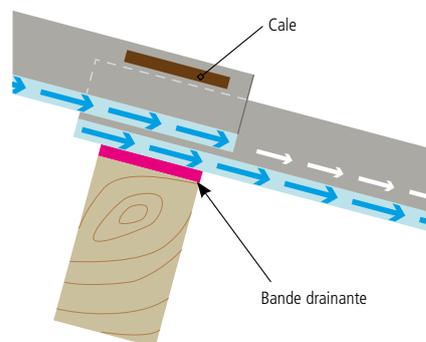
Instructions de pose

ATTENTION : Pour un drainage optimal il ne faut pas créer d'obstacle ou de contact sur toute la longueur du panneau. Les points critiques sont les endroits de fixation sur les pannes et aux recouvrements.

Pente : l'inclinaison minimum du toit sera de 7° (12%). La longueur des **BATIDRAIN®T** est limitée. En règle générale plus l'inclinaison est importante plus les panneaux peuvent être longs (voir le tableau ci-après). Ces valeurs varient en fonction de la ventilation du bâtiment et du taux d'humidité.

Inclinaison du toit	Longueur maxi d'un panneau
7° / 12%	4 m
15° / 25%	6 m
25° / 38%	9 m

- Bas de pente : le débordement de la tôle en bas de pente doit être de 50 mm minimum.
- Fixation de la couverture : la fixation du **BATIDRAIN®T** couverture se fait en sommet d'onde uniquement.
- Le recouvrement transversal : le recouvrement transversal ne nécessite ni défeutrage, ni complément d'étanchéité. Il faut en revanche ajouter 100 mm de recouvrement par rapport au DTU 40-35. Afin d'assurer une bonne évacuation de la condensation au droit du recouvrement, il est indispensable de créer un espace entre les Batidrain. Pour ce faire, interposer une cale entre les ondes des 2 bacs amont et aval (voir croquis).
- Le recouvrement longitudinal : l'onde recouvrante est non revêtue.
- Passage au droit des pannes : la bande drainante doit être disposée au droit des pannes. C'est elle qui permet la continuité du drainage de l'eau. (Voir croquis).
- La ventilation : la ventilation à l'intérieur du bâtiment doit être suffisante et correctement répartie afin d'optimiser au maximum la gestion de la quantité d'humidité absorbée par le **BATIDRAIN®T**.
- Construction en période de gel : le montage d'un toit en période de gel intensifie le taux d'humidité lors de la mise en route du chauffage et provoque de ce fait un égouttage. Pour éviter ce phénomène, il est préconisé de stocker les tôles à l'abri jusqu'à la pose et de maintenir une ventilation suffisante dès la mise en place des panneaux. S'il n'est pas possible de maintenir le bâtiment hors gel, il sera nécessaire de le réchauffer pour éviter les risques d'égouttage.



Stockage et manutention

Lors du déchargement ou de la manutention des **BATIDRAIN®T**, il faut utiliser des élingues plates de levage avec des protections en caoutchouc afin de ne pas endommager le feutre. Le stockage doit être fait dans un endroit sec et propre. Il est indispensable de veiller à ce que l'humidité ne pénètre pas entre les bacs avant la pose de la couverture.

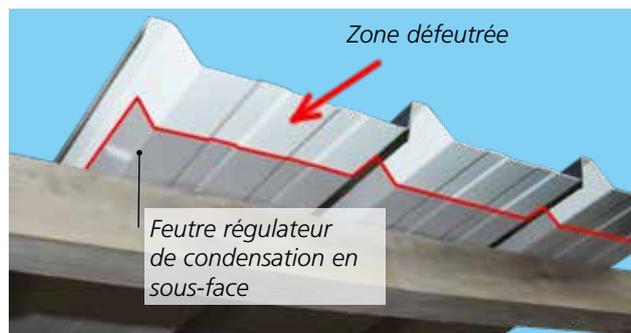
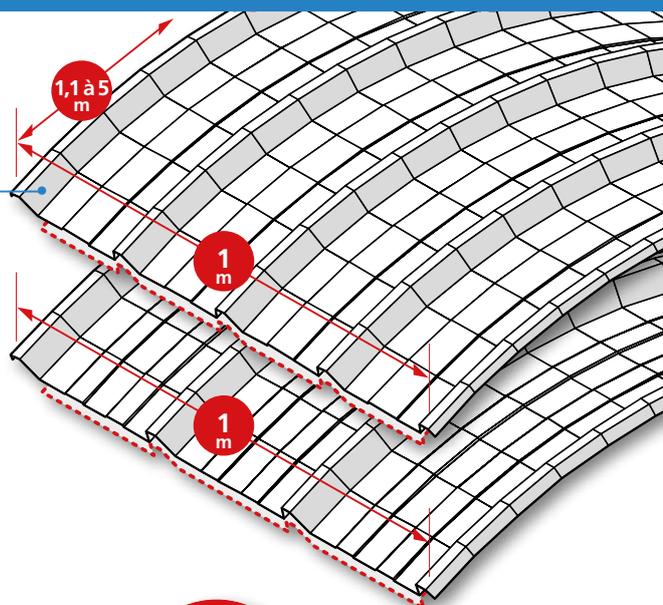
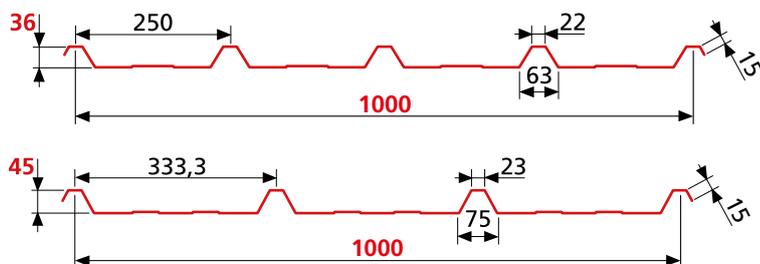
Portées admissibles sous l'action des charges :

Voir les fiches techniques BATIBAC pages 30, 31 et 33.

BATIGALB RÉGUL® 36T - 45T

Épaisseur nominale en mm	0,63	0,75
Masse en kg/m ²	6,03	7,18

LAQUÉ SUR LA FACE A



Défeutrage d'usine sur 50, 100, 150, 200, 250 ou 300 mm sur demande et pour bacs avec longueur ≥ 3 m.

Description et domaines d'application

BATIRÉGUL® 36T et 45T sont des bacs en acier prélaqué **BATIBAC® 36T et 45T** revêtus en **sous-face** d'un feutre non-tissé régulateur de condensation.

La condensation, produite sous la couverture lorsque le point de rosée est atteint, est absorbée par le feutre.

Elle s'évapore ensuite lorsque la température s'élève et grâce à une bonne ventilation des locaux. **Il s'établit ainsi une alternance permanente entre cycle d'absorption et cycle d'évaporation.**

BATIRÉGUL® 36T et 45T sont à utiliser pour les couvertures froides des bâtiments industriels, agricoles, sportifs et des garages. Ils s'emploient pour des locaux à faible ou moyenne hygrométrie.

Caractéristiques des matériaux

- Parement extérieur (recto) :
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 μ ,
- Parement intérieur (verso) :
- feutre non-tissé, collé en usine sur le primaire avec un adhésif de type acrylique :
- nature : fibres de POLYESTER,
- poids : 102 g/m²,
- absorption d'humidité : 500 g/m²,
- coloris : gris,
- classement au feu : B, s1, d0 (équivalent M1).

Dimensions

Largeur utile : 1 m.
Longueur sur mesure : 1,1 à 5 m sans défeutrage, 3 à 5 m avec défeutrage.

Stockage et manutention

Lors du déchargement ou de la manutention des **BATIRÉGUL® T**, il faut utiliser des élingues de levage avec des protections en caoutchouc afin de ne pas endommager le feutre. Le stockage doit être fait dans un endroit sec et propre. Il est indispensable de veiller à ce que l'humidité ne pénètre pas entre les bacs avant la pose sur la couverture.



BATIRÉGUL® doit être associé impérativement à une bonne ventilation des locaux.

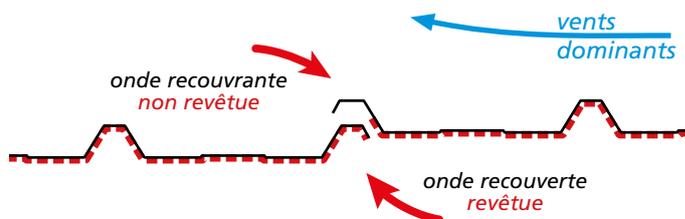
Voir descriptif commande pour feutre régulateur de condensation, page 51.



Mise en œuvre

BATIGALB RÉGUL® 36T et 45T se mettent en place comme les bacs profilés BATIBAC® T. Toutefois afin d'obtenir une couverture remplissant toutes les fonctions attendues, il convient de respecter les conseils suivants :

- Il faut s'assurer que la ventilation à l'intérieur du comble soit suffisante et correctement répartie, afin que l'évaporation de l'humidité absorbée par les BATIGALB RÉGUL® soit garantie en permanence,
- On doit éviter de frotter les BATIGALB RÉGUL® entre eux ainsi que contre les éléments de charpente lors de la pose,
- Il est nécessaire d'interposer une bande adhésive en polyéthylène entre les pannes et les BATIGALB RÉGUL® dans le cas où la pose se fait sur des pannes en bois ou sur tous matériaux absorbants (voir page 16),
- L'onde recouvrante de BATIGALB RÉGUL® est toujours exempte de régulateur absorbant afin d'éviter toute entrées d'humidité. Aussi à l'emboîtement, cette dernière doit toujours être utilisée comme onde recouvrante et coiffer l'onde revêtue du panneau déjà en place.



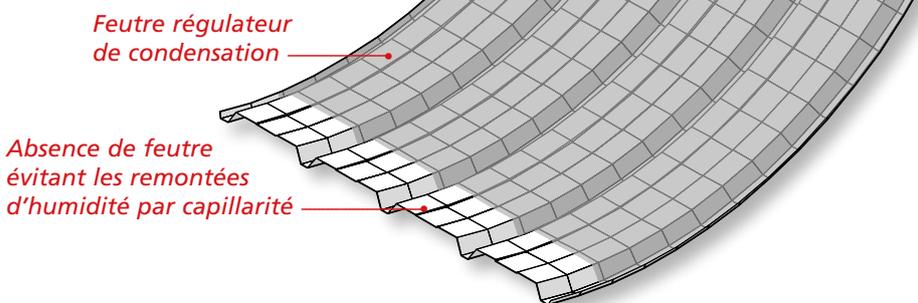
Traitement des recouvrements et des débords de couverture

Afin d'éviter les remontées d'humidité dans le bâtiment et de se protéger d'éventuelles auréoles en sous-face des bacs, les recouvrements transversaux des BATIGALB RÉGUL® doivent faire l'objet d'un traitement particulier : la faculté d'absorption du régulateur doit être neutralisée, soit par simple retrait (le défeutrage), soit par l'application d'un vernis.

Défeutrage

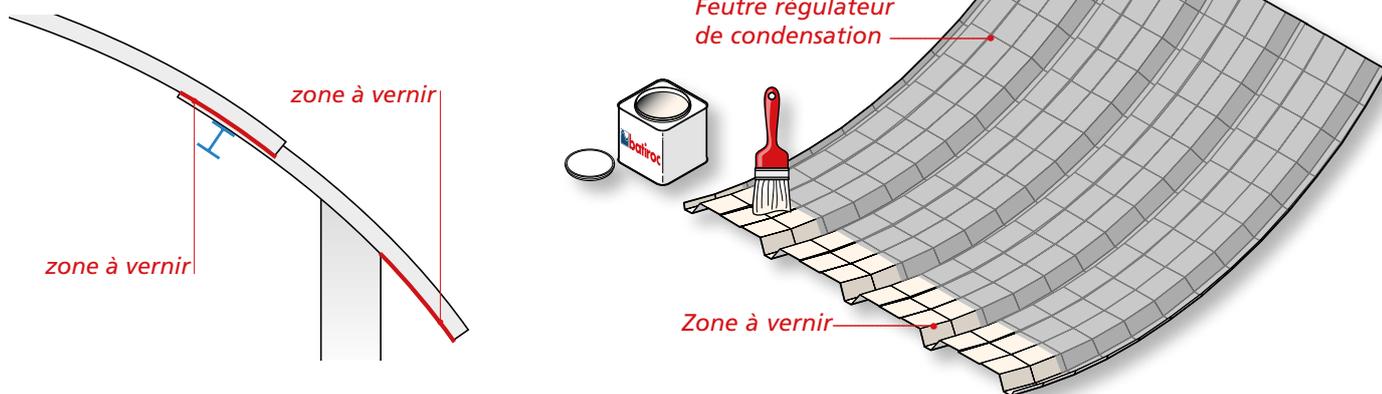
(Longueur minimum des bacs pour défeutrage : 3000 mm)

Il est opéré «sur mesure» en usine d'après les cotes spécifiées lors de la commande (possible en 50, 100, 150, 200, 250 et 300 mm).



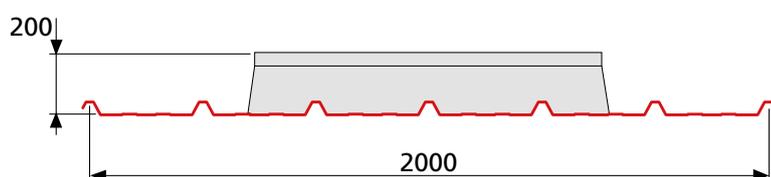
Application d'un vernis

Il est à réaliser sur chantier sur des BATIGALB RÉGUL® non défeutrés.



Voir descriptif commande pour feutre régulateur de condensation, page 51.

Lanterneaux éclairants/ouvrants/désenfumage



Description et domaines d'application

Les lanterneaux pour couvertures sèches **BATIBAC® 36T et 45T** sont composés d'un éclairant plat en polycarbonate, d'un cadre en aluminium, d'une costière isolée et d'une embase non isolée en polyester armé conforme aux profils 36 (1000-36-250) et 45 (1000-45-333).

Ils sont livrés entièrement assemblés en usine et il suffit de les fixer sur les chevêtres préparés aux dimensions préconisées.

Ils sont disponibles en trois types :

- Fixes : pour l'éclairage naturel zénithal uniquement (pas d'ouverture possible),
- Ouvrants (à 110°) : pour l'éclairage naturel zénithal, l'accès à la toiture et l'aération (ventilation statique) des bâtiments,
- Ouvrants (à 145°) et multifonctions : pour l'éclairage naturel zénithal, l'accès à la toiture et l'aération des locaux ; fonctions spécifiques : exutoire de fumées agréé avec mécanisme de sécurité incendie commandé par treuil (conforme à la norme NF S 61-937) et déclencheur thermique intégré.

Les lanterneaux **36T et 45T** peuvent être utilisés pour tous types de bâtiments.

Caractéristiques des matériaux

- Embase des lanterneaux (conforme à la norme NF P 37-417) :
 - Polyester armé de fibres de verre aux profils 36 et 45,
 - Teintée et disponible dans tous les coloris BATIROC,
 - **Non isolée.**
- Costière :
 - Hauteur : 200 mm,
 - Flans verticaux habillés intérieurement d'un isolant thermique.
- Cadre : profilé aluminium.
- Éclairant plat (conforme à la norme NF P 37-418) en polycarbonate alvéolaire double paroi opalescent de 10 mm d'épaisseur,
 - Coefficient de transmission thermique : 3 W/m².K,
 - Coefficient de transmission lumineuse : 48%,
 - Indice d'affaiblissement acoustique : 17 dB (A),
 - Résistance à la chute d'un corps mou : 1200 joules,
 - Classement au feu : M2

 Surface utile d'ouverture des exutoires (SUE) en m²

Dimensions de la trémie (m)	Lanterneaux avec embase polyester de 200 mm		
	SGO Surface Géométrique d'Ouverture	SUE Avec commande par treuil mécanique	SUE Avec commande pneumatique
1 x 1	1,12	0,64	0,63
1,4 x 1,4	2,13	1,12	1,17

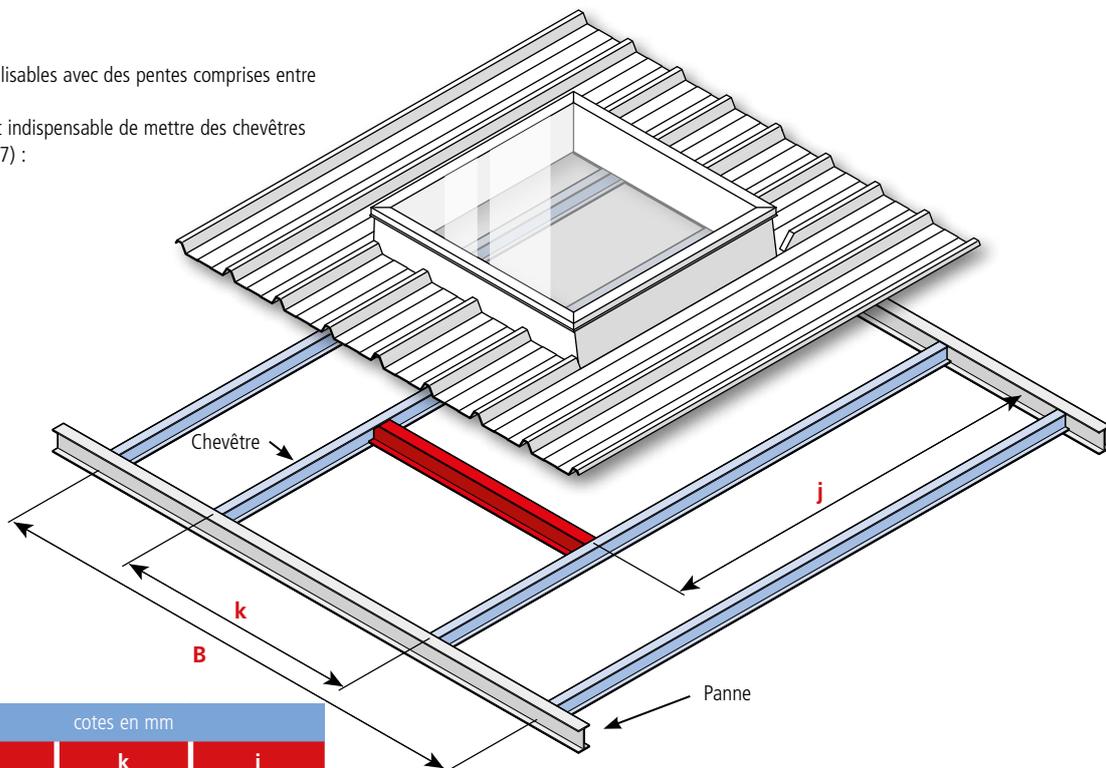
Autres dimensions de trémie : nous consulter.

Lanterneaux éclairants/ouvrants/désenfumages

Instructions de pose

Norme NF 84-206-1

- Les lanterneaux 36T et 45T sont utilisables avec des pentes comprises entre 7% et 48%.
- Comme support pour l'embase, il est indispensable de mettre des chevêtres entre les pannes (norme NF P 37-417) :



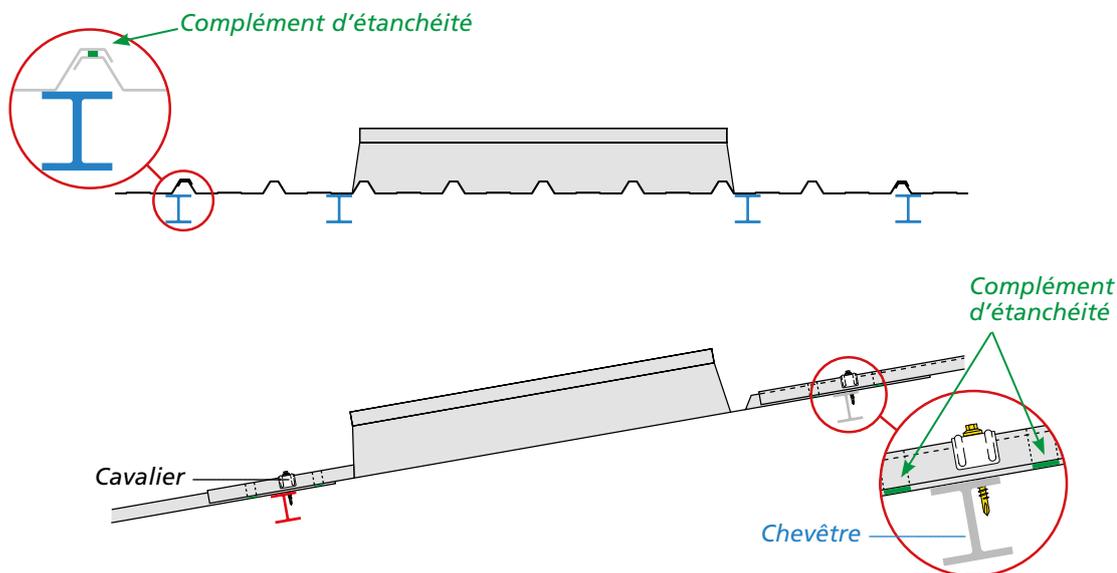
Dimensions de la trémie (m)	cotes en mm		
	B	k	j
1 x 1	2000	1030	1315
1,4 x 1,4	2000	1430	1765

- La fixation de l'embase se fait uniquement en sommet d'onde avec des fixations de type 4 ou 5 (voir page 22). Celle en creux d'onde est à proscrire. Elle n'est autorisée que dans le cas où la fixation avec joint d'étanchéité vient se reprendre sur le chevêtre ou sur la panne.



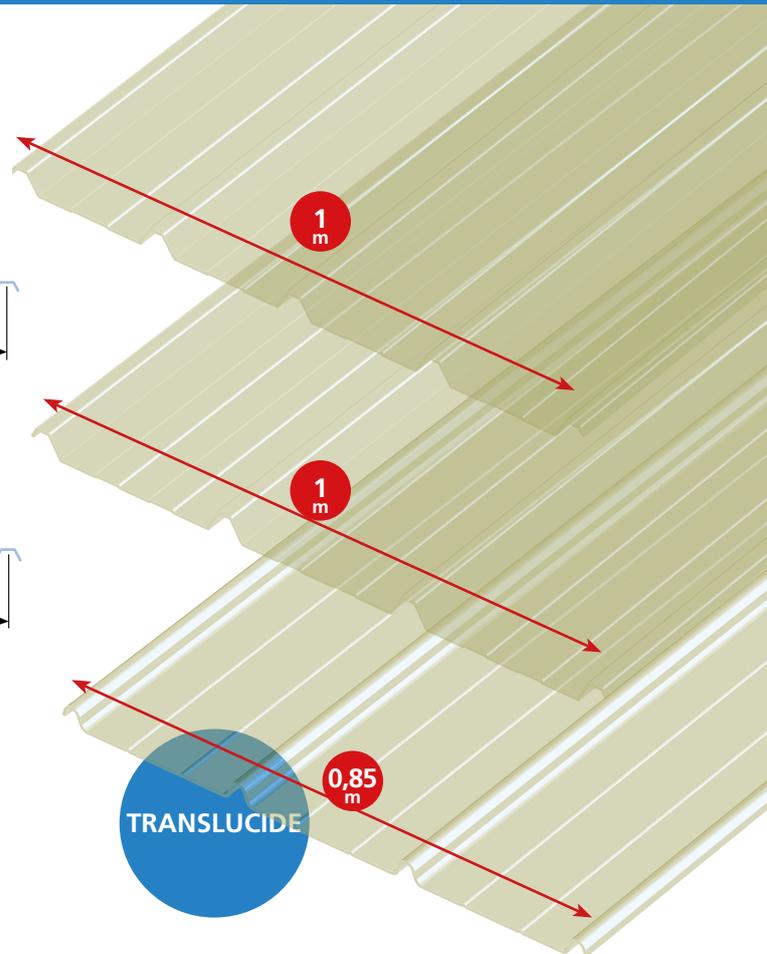
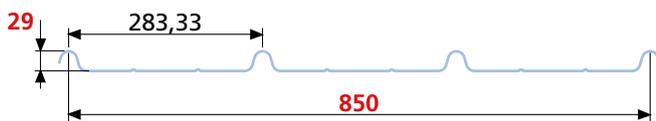
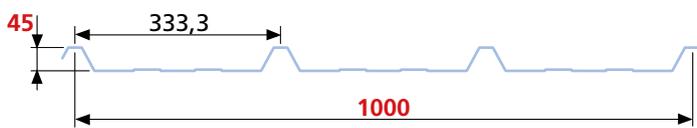
Il est indispensable de mettre 1 fixation par sommet d'onde.

- Pour garantir une bonne étanchéité (norme NF P 34-205 / DTU 40-35), il est obligatoire de poser un complément d'étanchéité au recouvrement longitudinal et au recouvrement transversal.



PLAQUES TRANSLUCIDES POLYESTER

Profil des plaques	36T	45T	29T
Masse en kg/m ²	2,73	2,81	2,30



Description et domaines d'application

Les plaques translucides 36T, 45T et 29T en POLYESTER.

Elles sont destinées à réaliser les parties éclairantes des couvertures et bardages et peuvent être utilisées pour tous types de bâtiments.

Caractéristiques des matériaux

POLYESTER (aux normes NF EN 1013-1/2 et P 38-301-1/2) :

- Épaisseur : 1,3 mm,
- Tenue à la température : de -30°C à +100°C,
- Coefficient de dilatation à T° ambiante : $2,8 \times 10^{-5}$ m/m°C,
- Coefficient de conductivité thermique : 0,16 W/m².°C,
- Absorption d'eau à 20°C : < 0,5 mg/cm²,
- Résistance à la traction : 80 MPa,
- Module d'élasticité en flexion : 50 000 daN/cm²,
- Résistance au choc Charpy : 50 kJ/m²,
- Coefficient de transmission lumineuse (à l'état neuf) : 80%,
- Résistance à la chute d'un corps mou : 900 joules (classe 3),
- Classement au feu : M4, non gouttant.

Dimensions

36T et 45 T

Largeur utile : 1 m.

Longueurs en stock : 4, 5 et 6 m.

29T

Largeur utile : 0,850 m

Longueurs en stock : 2, 3 et 4 m.

PLAQUES TRANSLUCIDES POLYESTER


Instructions de pose

DTU 40-35, NF P 34-205-1 annexe E

Se référer aux textes définissant les règles de sécurité applicables pour l'accès sur les toitures en matériaux fragiles.

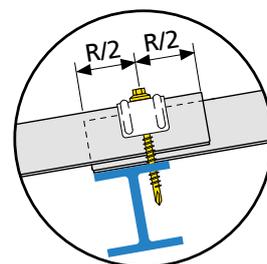
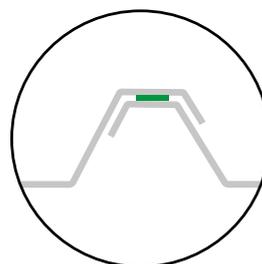
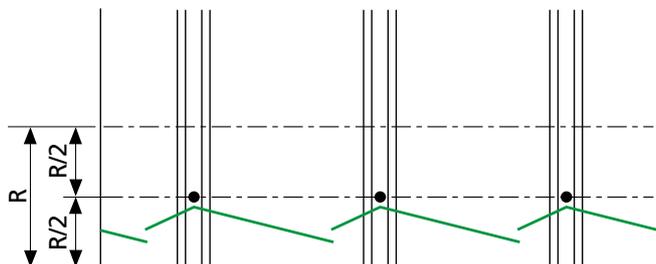
- Largeur minimale des surfaces d'appuis : panne en acier : 40 mm ; panne en bois : 60 mm,
- Perçage : diamètre du trou de fixation = diamètre de la vis de fixation + 2 mm,
- Fixations : à 50 mm minimum du bord de la plaque,

- Sciage : utiliser un disque à tronçonner ou une scie à denture fine (5 dents/cm),
- Vissage : le serrage des vis de fixation, posées avec des outils appropriés comme préconisé par les DTU, ne doit pas être excessif afin de permettre la libre dilatation des plaques,
- Sens de pose : opposé au sens des vents et pluies dominants ; de l'égout vers le faîtage ; ondes ou nervures dans le sens de la plus grande pente,
- Pente minimale sans recouvrement : 5% ; avec recouvrement : 7% ; recouvrement transversal : 300 mm au droit d'un appui,

- Complément d'étanchéité (transversal et longitudinal), ils sont obligatoires pour les pentes inférieures ou égales à 25% pour tous les profils. Les compléments d'étanchéité transversaux s'effectuent au droit de l'appui à 3 cm environ au-dessous de la ligne de fixation et peuvent être posés en discontinu, avec chicanes, pour permettre l'évacuation des condensations, en particulier dans le cas de couverture isolée.

Les compléments d'étanchéité longitudinaux se placent à 15 mm maximum du bord de l'onde relevée de la plaque à recouvrir.

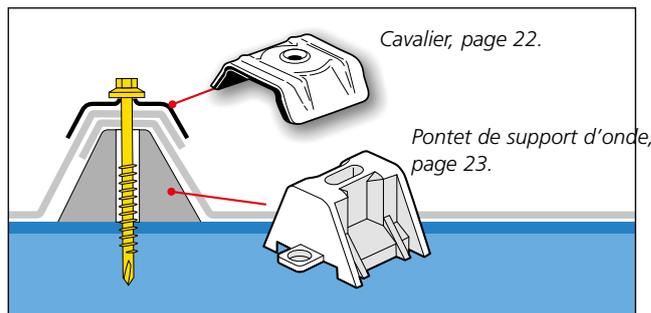
Important : la fixation ne doit pas se trouver à moins de 50 mm du bord de la plaque.



Couturage recouvrement longitudinal pas de 500 mm par boulons de couture.

Fixation chaque onde sur chaque panne.

R = recouvrement transversal 300 mm.


Tableaux des portées admissibles sous l'action des charges descendantes*, en mm, classe M3

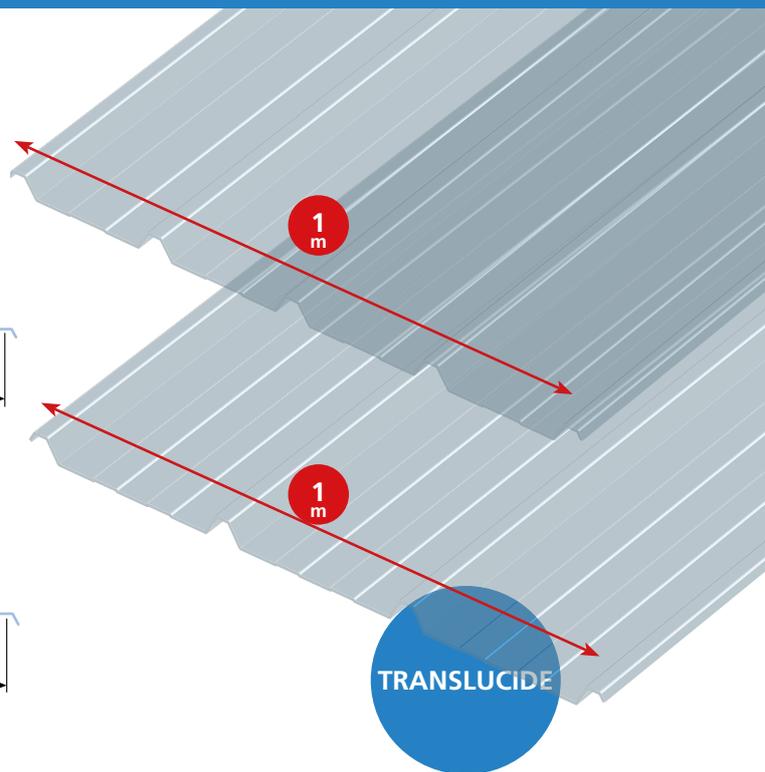
pression en daN/m ²	36T (flèche 1/100)		45T (flèche 1/100)	
	△	△ △	△	△ △ △ △
40	1500	1500	1500	1500
60	1464	1500	1500	1500
80	1331	1499	1500	1500
100	1235	1391	1458	1500
120	1162	1309	1372	1500
140	1104	1244	1303	1468
160	1056	1189	1246	1404
180	1015	1144	1198	1350
200	980	1104	1157	1303

*Avec des fixations de Pk = 124 daN, sur support acier de 4 mm, à chaque nervure.

Profil 29T : tableaux des portées sur demande.

PLAQUES TRANSLUCIDES POLYCARBONATE

Profil des plaques	36T	45T
Masse en kg/m ²	2,73	2,81



Description et domaines d'application

Les plaques translucides 36T et 45T en POLYCARBONATE.

Elles sont destinées à réaliser les parties éclairantes des couvertures et bardages et peuvent être utilisées pour tous types de bâtiments.

Caractéristiques des matériaux

POLYCARBONATE

- Masse volumique : 1,2 g/cm³,
- Épaisseur : 1 mm,
- Tenue à la température : de -30°C à +130°C,
- Coefficient de dilatation à T° ambiante : 6,5 x 10⁻⁵ m/m°C,
- Coefficient de conductivité thermique : 0,20 W/m².°C,
- Point Vicat sous 5 kg : 145°C,
- Résistance à la grêle (suivant essais EMPA) : > 75 m/s,
- Module d'élasticité en flexion : 22000 daN/cm²,
- Résilience en choc traction : 1500 kJ/m²,
- Coefficient de transmission lumineuse (à l'état neuf) : 90%,
- Résistance à la chute d'un corps mou : 1200 joules (pour profil 45T),
- Classement au feu : M1 (suivant PV LNE N° B071080-CEMAT/1 du 11 septembre 2001).

Dimensions

Largeur utile : 1 m.

Longueurs en stock : 4, 5 et 6 m.

PLAQUES TRANSLUCIDES POLYCARBONATE


Instructions de pose

DTU 40-35, NF P 34-205-1 annexe E

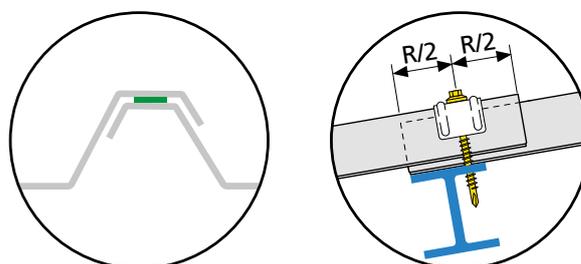
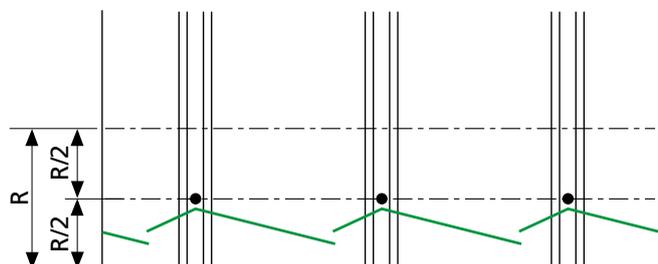
Se référer aux textes définissant les règles de sécurité applicables pour l'accès sur les toitures en matériaux fragiles.

- Largeur minimale des surfaces d'appuis : panne en acier : 40 mm ; panne en bois : 60 mm,
- Perçage : diamètre du trou de fixation = diamètre de la vis de fixation + 4 mm,
- Fixations : à 50 mm minimum du bord de la plaque,

- Sciage : utiliser un disque à tronçonner ou une scie à denture fine (5 dents/cm),
- Vissage : le serrage des vis de fixation avec des outils appropriés comme préconisé par les DTU, ne doit pas être excessif afin de permettre la libre dilatation des plaques,
- Sens de pose : opposé au sens des vents et pluies dominants ; de l'égout vers le faîtage ; ondes ou nervures dans le sens de la plus grande pente,
- Pente minimale sans recouvrement : 5% ; avec recouvrement : 7% ; recouvrement transversal : 300 mm au droit d'un appui,
- Complément d'étanchéité (transversal et longitudinal) : ils sont obligatoires pour le pente inférieures ou égales à 25% pour tous les profils. Les compléments d'étanchéité transversaux s'effectuent au droit de l'appui à 3 cm environ au-dessous de la ligne de fixation et peuvent être posés en discontinu, avec chicanes, pour permettre l'évacuation des condensations, en particulier dans le cas de couverture isolée.

Les compléments d'étanchéité longitudinaux se placent à 15 mm maximum du bord de l'onde relevée de la plaque à recouvrir.

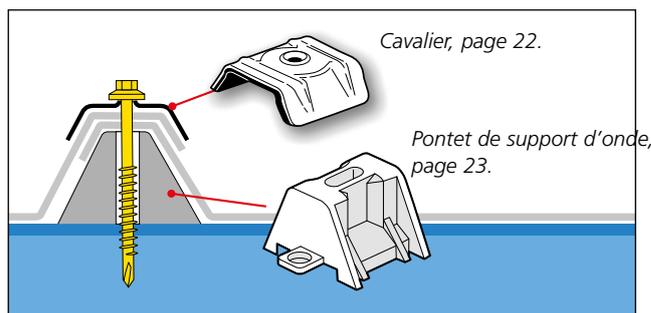
Important : la fixation ne doit pas se trouver à moins de 50 mm du bord de la plaque.



Couturage recouvrement longitudinal pas de 500 mm par boulons de couture.

Fixation chaque onde sur chaque panne.

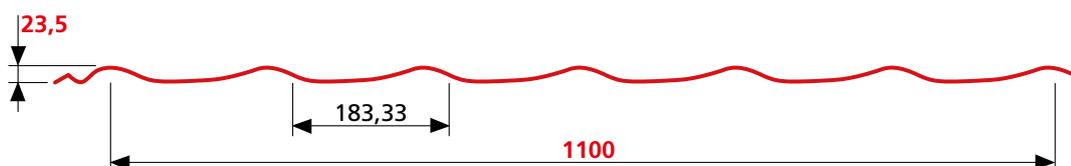
R = recouvrement transversal 300 mm.


Tableaux des portées admissibles sous l'action des charges descendantes et ascendantes normales* en mm, classe M1

Pression en daN/m ²	36T (flèche 1/100)					45T (flèche 1/100)				
	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ
40	1170					1208				
60	1022					1055				
80	928					959				
100	862					890				
120	811					837				
140	770					795				
160	737					761				
180	709					732				
120	684					706				

* Avec des fixations de $P_k = 124$ daN, sur support acier de 4 mm, à chaque nervure.

Épaisseur nominale en mm	0,5
Masse en kg/m ²	5



Description et domaines d'application

Les panneaux-tuiles **BATITUILE®** sont des panneaux en acier prélaqué imitant parfaitement la forme et la texture de tuiles. Ils sont totalement étanches.

Les revêtements confèrent aux **BATITUILE®** une résistance exceptionnelle à la corrosion et au gel. Les **BATITUILE®** conviennent pour tous les bâtiments industriels, agricoles, tertiaires, commerciaux ou de loisirs, tant pour les locaux neufs que pour la rénovation.

Les panneaux-tuiles **BATITUILE®** sont très économiques car ils sont fournis spécialement aux dimensions de votre toiture. Ils sont également très légers (5 kg au m²).

Le profil spécial des **BATITUILE®** permet de les manipuler sans déformations.

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction de 0,5 mm galvanisé Z 275 (275 g/m²) conforme aux spécifications de la classe S 320 GD, selon la norme NF EN 10147.

Revêtements standards

Suivant la norme P 34-301 :

- Finition PLASTISOL 200 µ sur la face extérieure disponible dans les coloris graphite, terracotta et talpa.
- Finition de 35 µ THD sur la face extérieure disponible dans le coloris flammé.
- Finition DEEP MAT 40 µ sur la face extérieure dans les coloris RAL 8004 (Brun cuivre) et RAL 9005 (Noir).

Dimensions

Largeur utile : 1,1 m.

Pureau (longueur) des tuiles : 0,35 m.

Longueurs multiples de 350 mm + 200 mm pour le recouvrement.

Exemples de longueurs en tenant compte du recouvrement : 2,3 - 3 - 3,7 - 4,05 - 4,75 et 5,45 m.

Longueur sur mesure : 1,10 à 6 m.

Pente mini : 15% (9°).

Montage

Le panneau doit être posé de sorte que la partie inférieure de celui-ci suive l'arrête de la sablière. Les petites différences peuvent être supprimées par les pièces de rive et les faitières. Il est recommandé de poser d'abord quelques panneaux et de veiller à ce que la partie inférieure soit parallèle à la gouttière. Dans le cas de surfaces de toitures larges, on place le premier panneau, à partir de l'angle, en oblique vers la droite, et on ajoute ensuite les autres panneaux.

La longueur maximale des panneaux est de 6 m. Si la pente dépasse 6 m, il faudra utiliser 2 panneaux qui se recouvrent.



Il est impératif de prévoir un écran de sous-toiture. La condensation formée pourra être conduite jusqu'à la gouttière, La ventilation doit être assurée efficacement par une lame d'air de 20 mm minimum.

NOUVEAU
Régulateur de condensation disponible



Instructions de pose

BATITUILE® se pose sur des liteaux en bois distants de 350 mm.

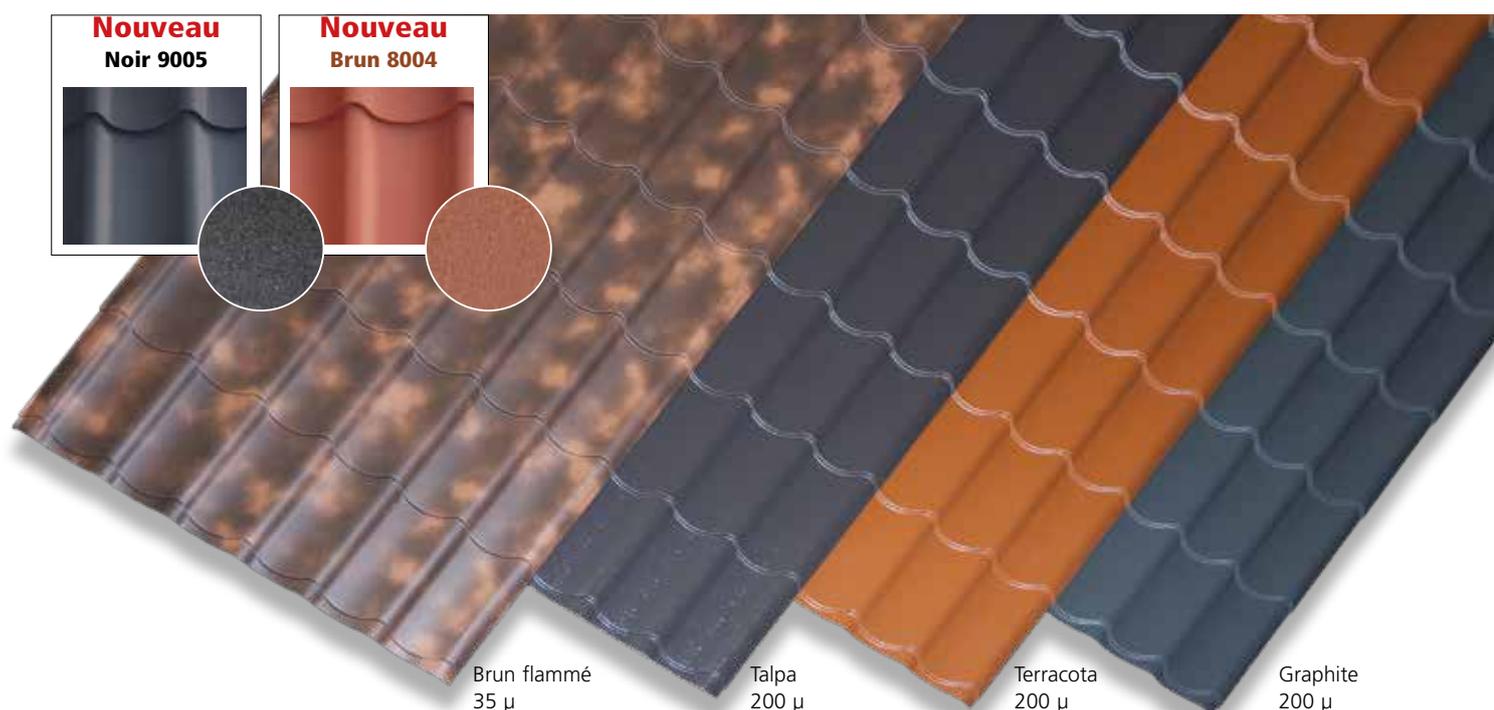
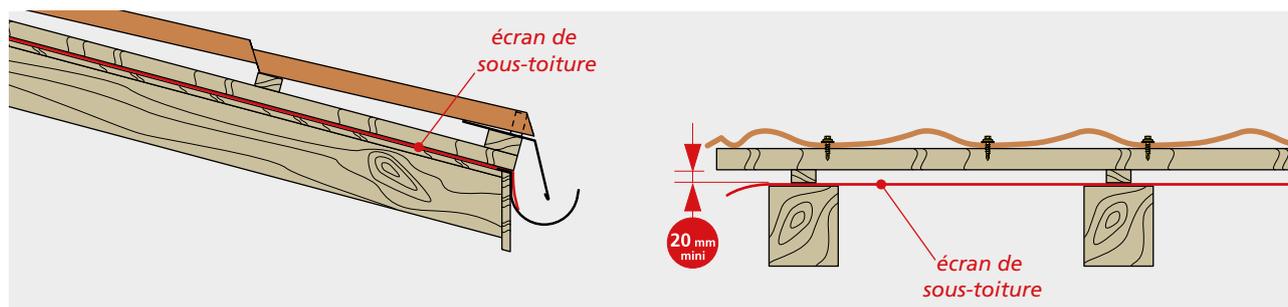
- Pente minimale de 15% (9°),
- Recouvrements longitudinaux : 80 mm,
- Recouvrements transversaux : 200 mm,
- Fixation :
 - Avec des vis auto perceuses Ø 4,8 x 35,
 - En bas de pente, ressaut et en faîtage : chaque creux d'onde est fixé, en partie courante : un creux d'onde sur deux est fixé (8 vis au m²).
- Sciage : utiliser un outillage à faible vitesse de coupe (meule et tronçonneuse sont à proscrire),
- Vissage : le serrage des vis de fixation, effectué avec des outils appropriés comme préconisé par les DTU, ne doit pas être excessif afin de permettre la libre dilatation des plaques.

Exemples de combinaisons pour recouvrement

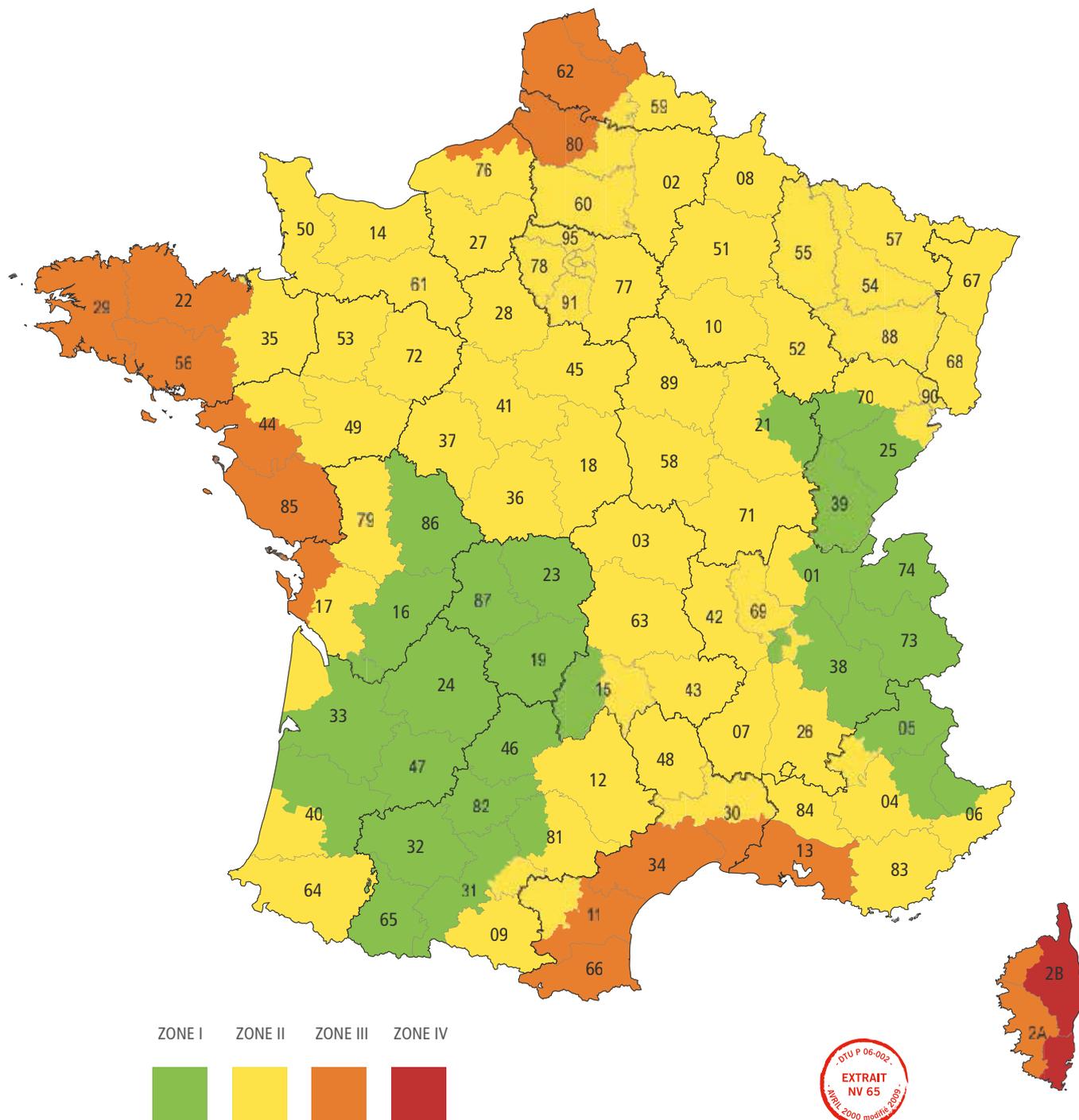
Longueurs en mm	2300	3000	3700	4050	4750	5450
2300	4400	5100	5800	6150	6850	7550
3000		5800	6500	6850	7550	8250
3700			7200	7550	8250	8950
4050				7900	8600	9300
4750					9300	10000
5450						10700

Exemple 1 : pour un pan de toiture de 7550 mm de longueur, prendre un BATITUILE® de 4050 mm plus un BATITUILE® de 3700 mm.

Exemple 2 : pour un pan de toiture de 8000 mm de longueur, prendre un BATITUILE® de 4050 mm plus un BATITUILE® de 4150 mm qui sera à poser en faîtage.



CARTE DES ZONES DE VENT



DÉPARTEMENTS APPARTENANT A PLUSIEURS ZONES : DÉCOUPAGE SELON CANTON

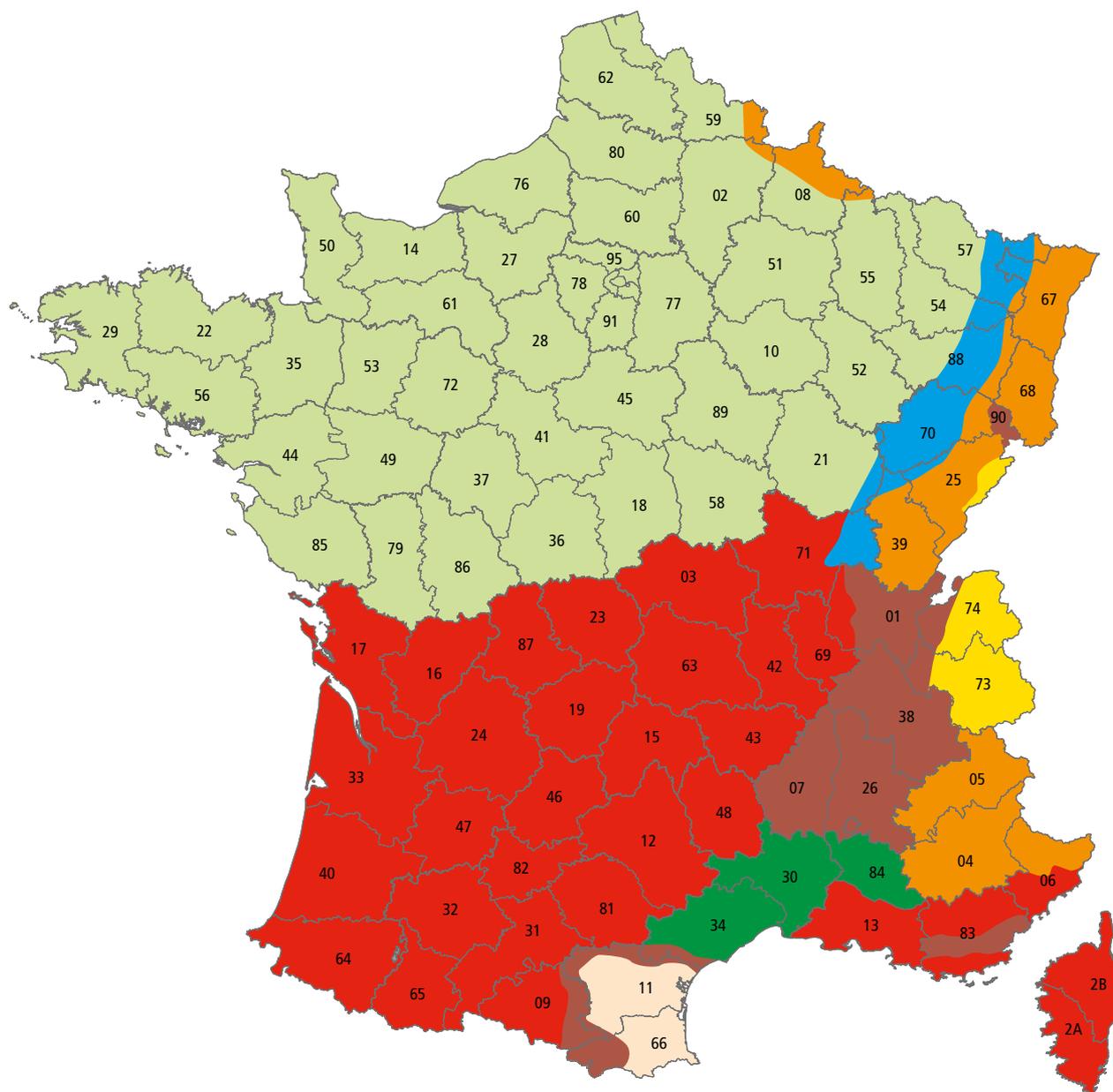
DÉPARTEMENT	ZONE(S)	CANTONS	DÉPARTEMENT	ZONE(S)	CANTONS
01 AIN	2	Bâgé-le-Châtel, Chalamont, Châtillon-sur-Chalonne, Coligny, Meximieux, Miribel, Montluel, Montrevel-en-Bresse, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Reyrieux, Saint-Triviers-de-Courtes, Saint-Triviers-sur-Moignans, Thoisy, Trévoux, Villars-les-Dombes	31 HAUTE-GARONNE	2	Auterive, Caraman, Cintégabelle, Lanta, Montgiscard, Nailloux, Revel, Villefranche-de-Lauragais
	1	Tous les autres cantons		1	Tous les autres cantons
04 ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	1	Annot, Barcelonnette, Colmars, Entrevaux, Javie (la), Lauzet-Ubaye (le), Saint-André-les-Alpes, Seyne	33 GIRONDE	2	Castelnau-de-Médoc, Lesparre-Médoc, Pauillac, Saint-Laurent-Médoc, Saint-Vivien-de-Médoc
	2	Tous les autres cantons		1	Tous les autres cantons
05 HAUTES-ALPES	2	Aspres-sur-Buëch, Barceillonnette, Laragne-Montéglin, Orpierre, Ribiers, Rosans, Serres, Tallard, Veynes	38 ISÈRE	2	Beaurepaire, Heyrieux, Saint-Jean-de-Bournay
	1	Tous les autres cantons		1	Tous les autres cantons
06 ALPES-MARITIMES	1	Guillaumes, Puget-Théniers, Saint-Étienne-de-Tinée, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Villars-sur-Var	40 LANDES	2	Amou, Castets, Dax (tous cantons), Montfort-en-Chalosse, Mugron, Peyrehorade, Pouillon, Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Soustons, Tartas (tous cantons)
	2	Tous les autres cantons		1	Tous les autres cantons
11 AUDE	2	Alaigne, Alzonne, Belpech, Carcassonne (tous cantons), Castelnaudary (tous cantons), Chalabre, Conques-sur-Orbiel, Fanjeaux, Limoux, Mas-Cabardès, Montréal, Saissac, Salles-sur-l'Hers	44 LOIRE-ATLANTIQUE	2	Ancenis, Blain, Châteaubriant, Derval, Guémené-Penfao, Ligné, Moisdon-la-Rivière, Nort-sur-Erdre, Nozay, Riaillé, Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes, Saint-Marc-la-Jaille, Saint-Nicolas-de-Redon, Varades
	3	Tous les autres cantons		3	Tous les autres cantons
15 CANTAL	2	Allanche, Chaudes-Aigues, Condat, Massiac, Murat, Pierrefort, Ruynes-en-Margeride, Saint-Flour (tous cantons)	59 NORD	2	Arleux, Anzin, Avesnes-sur-Helpe (tous cantons), Bavay, Berlaimont, Bouchain, Cambrai (tous cantons), Carnières, Cateau-Cambrésis (le), Clary, Condé-sur-l'Escaut, Denain, Douai (tous cantons), Hautmont, Landrecies, Marchiennes, Marcoing, Maubeuge (tous cantons), Solre-le-Château, Orchies, Quesnoy (le) (tous cantons), Saint-Amand-les-Eaux (tous cantons), Solesmes, Trélon, Valenciennes (tous cantons)
	1	Tous les autres cantons		3	Tous les autres cantons
17 CHARENTE-MARITIME	1	Montendre, Montguyon, Montlieu-la-Garde	62 PAS-DE-CALAIS	2	Bapaume, Bertincourt, Croisilles, Marquion, Vitry-en-Artois
	2	Archiac, Aulnay, Burie, Cozes, Gémozac, Jonzac, Loulay, Matha, Mirambeau, Pons, Saintes (tous cantons), Saint-Genis-de-Saintonge, Saint-Hilaire-de-Villefranche, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Porchaire, Saint-Savinien, Saujon, Tonnay-Boutonne		3	Tous les autres cantons
	3	Tous les autres cantons		2	Bapaume, Bertincourt, Croisilles, Marquion, Vitry-en-Artois
2A CORSE-DU-SUD	4	Bonifacio, Figari, Levie, Porto-Vecchio, Serra-di-Scopamène	70 HAUTE-SAÔNE	1	Autrey-lès-Gray, Champlitte, Dampierre-sur-Salon, Fresne-Saint-Mamès, Gray, Gy, Marnay, Montbozon, Pesmes, Rioz, Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin
	3	Tous les autres cantons		2	Tous les autres cantons
2B HAUTE-CORSE	3	Belgodère, Calenzana, Calvi, Île-Rousse (l')	76 SEINE-MARITIME	3	Bacqueville-en-Caux, Blangy-sur-Bresle, Cany-Barville, Eu, Dieppe (tous cantons), Envermeu, Fontaine-le-Dun, Offranville, Saint-Valéry-en-Caux
	4	Tous les autres cantons		2	Tous les autres cantons
21 CÔTE-D'OR	1	Auxonne, Chenôve, Dijon (tous cantons), Fontaine-Française, Fontaine-les-Dijon, Genlis, Grancey-le-Château-Neuville, Is-sur-Tille, Mirebeau-sur-Bèze, Pontallier-sur-Saône, Saint-Jean-de-Losne, Saint-Seine-l'Abbaye, Selongey	80 SOMME	2	Ailly-sur-Noye, Albert, Bray-sur-Somme, Chaulnes, Comblès, Ham, Montdidier, Moreil, Nesle, Péronne, Roisel, Rosières-en-Santerre, Roye
	2	Tous les autres cantons		3	Tous les autres cantons
25 DOUBS	2	Audincourt, Clerval, Etupes, Hérimoncourt, Isle-sur-le-Doubs (l'), Maîche, Montbéliard (tous cantons), Pont-de-Roide, Saint-Hippolyte, Sochaux, Valentigney	81 TARN	1	Cadalen, Castelnau-de-Montmiral, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Graulhet, Lavaur, Lisle-sur-Tarn, Rabastens, Saint-Paul-Capde-Joux, Salvagnac, Vaour
	1	Tous les autres cantons		2	Tous les autres cantons
30 GARD	3	Aigues-Mortes, Aimargues, Aramon, Beaucaire, Bouillargues, Saint-Gilles, Marguerittes, Nîmes (tous cantons), Quissac, Saint-Mamert-du-Gard, Sommières, Vauvert			
	2	Tous les autres cantons			


CHARGES DE VENT : CHARGES ASCENDANTES (DAN/M²)

Type de bâtiment	Hauteur en mètres	ZONES DE VENT							
		1		2		3		4	
		Site		Site		Site		Site	
		normal	exposé	normal	exposé	normal	exposé	normal	exposé
Bâtiments fermés	≤10	48	65	58	75	72	91	87	104
	≤15	53	72	64	83	80	100	96	115
	≤20	57	77	69	89	86	108	103	124
Bâtiments ouverts	≤10	71	96	86	111	107	134	128	154
	≤15	78	106	94	122	118	147	141	169
	≤20	85	114	102	132	127	159	152	183

Les valeurs données ci-dessus sont utilisables pour des bâtiments d'élanement inférieur ou égal à 2,5. Les charges données dispensent de la vérification en zone de rive.

CARTE DES ZONES DE NEIGE

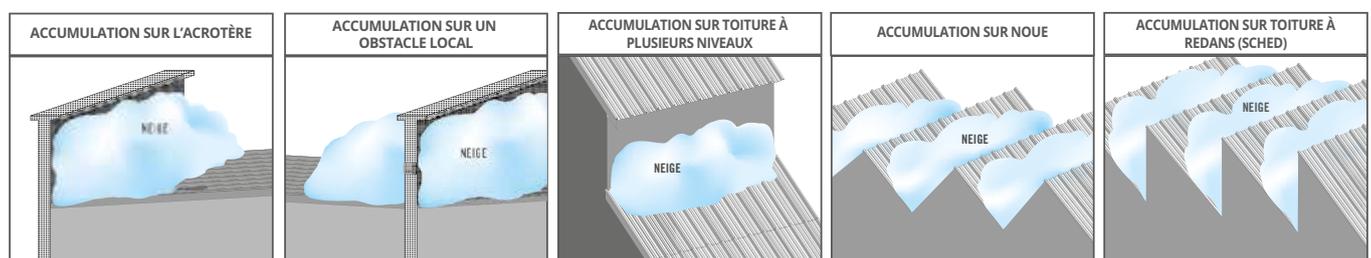

CHARGES DE NEIGE POUR UNE ALTITUDE DE 0 À 900 m : CHARGES DESCENDANTES (daN/m²)

ALTITUDE (en m)	A1	A2	B1	B2	C1	C2	D	E
de 0 à 199 m	45	45	55	55	65	65	90	140
de 200 à 299 m	60	60	70	70	80	80	105	155
de 300 à 399 m	75	75	85	85	95	95	120	170
de 400 à 499 m	90	90	100	100	110	110	135	185
de 500 à 599 m	120	120	130	130	140	140	165	215
de 600 à 699 m	150	150	160	160	170	170	195	245
de 700 à 799 m	180	180	190	190	200	200	225	275
de 800 à 900 m	210	210	220	220	230	230	255	305
900 m et plus	Consulter le guide des toitures en climat de montagne du CSTB (cahier 2267-1 de septembre 1988)							

Il importe en montagne que les maîtres d'œuvre se renseignent sur les conditions locales qui peuvent conduire à des charges supérieures à celles indiquées.

DÉPARTEMENTS APPARTENANT À PLUSIEURS ZONES : DÉCOUPAGE SELON LES CANTONS

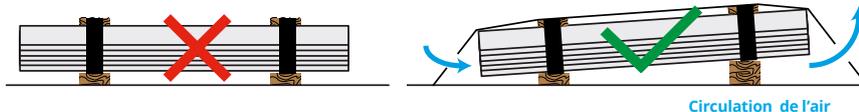
DÉPARTEMENT	ZONE(S)	CANTONS
01 AIN	A2	Bâgé-le-Châtel, Bourg-en-Bresse (tous cantons), Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Coligny, Meximieux, Miribel, Montluel, Montrevel-en-Bresse, Péronnas, Pont-d'Ain, Pont-de-Vaux, Ponte-de-Veyle, Reyrieux, Saint-Trivier-de-Courtes, Saint-Trivier-sur-Moignans, Thoissey, Trévoux, Villars-les-Dombes, Viriat
	C2	Tous les autres cantons
02 AISNE	C1	Aubenton, la Capelle, Hirson
	A1	Tous les autres cantons
06 ALPES-MARITIMES	C1	Breil-sur-Roya, Guillaumes, Lantosque, Puget-Théniers, Roquebillière, St-Etienne-de-Tinée, St-Martin-Vésubie, St-Sauveur-sur-Tinée, Sospel, Tende, Villars-sur-Var
	A2	Tous les autres cantons
08 ARDENNES	A1	Asfeld, Attigny, Buzancy, Château-Porcien, Chaumont-Porcien, Chesne (le), Grandpré, Juniville, Machault, Monthois, Novion-Porcien, Rethel, Tourteron, Vouziers
	C1	Tous les autres cantons
09 ARIÈGE	C2	Ax-les-Thermes, Cabannes (Les), Lavelanet, Mirepoix, Quérigut
	A2	Tous les autres cantons
11 AUDE	C2	Belpech, Castelnaudary (tous cantons), Fanjeaux, Salles-sur-l'Hers
	D	Tous les autres cantons
25 DOUBS	B1	Audeux, Besançon (tous cantons), Boussières, Marchaux
	E	Maîche, Montbenoit, Morteau, Pierrefontaine-les-Varans, Russey (le), St-Hippolyte
	C1	Tous les autres cantons
31 HAUTE-GARONNE	C2	Revel
	A2	Tous les autres cantons
34 HÉRAULT	C2	Béziers (tous cantons), Capetang, Olonzac, Saint-Chinian, Saint-Pons-de-Thomières
	B2	Tous les autres cantons
39 JURA	B1	Chaussin, Chemin, Dampierre, Dole (tous cantons), Gendrey, Montbarrey, Montmirey-le-Château, Rochefort-sur-Nenon
	C1	Tous les autres cantons
54 MEURTHE-ET-MOSELLE	B1	Arracourt, Baccarat, Bayon, Blâmont, Gerbéviller, Haroué, Lunéville (tous cantons)
	C1	Badonviller, Cirey-sur-Vezouze
	A1	Tous les autres cantons
55 MEUSE	C1	Montmédy, Stenay
	A1	Tous les autres cantons
57 MOSELLE	B1	Albestroff, Behren-lès-Forbach, Château-Salins, Dieuze, Fénétrange, Forbach, Freyming-Merlebach, Grostenquin, Réchicourt-le-Château, Rohrbach-lès-Bitche, Saint-Avold (tous cantons), Sarralbe, Sarreguemines, Sarreguemines-Campagne, Stiring-Wendel, Vic-sur-Seille, Volmuster
	C1	Bitche, Lorquin, Phalsbourg, Sarrebourg
	A1	Tous les autres cantons
59 NORD	C1	Avesnes-sur-Helpe (tous cantons), Hautmont, Maubeuge (tous cantons), Trélon, Solre-le-Château
	A1	Tous les autres cantons
66 PYRÉNÉES-ORIENTALES	C2	Mont-Louis, Olette, Saillégouse
	D	Tous les autres cantons
67 BAS-RHIN	B1	Drulingen, Sarre-Union
	C1	Tous les autres cantons
70 HAUTE-SAÔNE	C1	Champagney, Faucogney-et-la-Mer, Héricourt, Lure (tous cantons), Mélisey, Villersexel
	B1	Tous les autres cantons
71 SAÔNE-ET-LOIRE	B1	Beaurepaire-en-Bresse, Cuiseaux, Cuisery, Louhans, Montpont-en-Bresse, Montret, Pierre-de-Bresse, Saint-Germain-du-Bois, Tournus
	A2	Tous les autres cantons
73 SAVOIE	E	Aiguebelle, Aime, Alberville (tous cantons), Beaufort, Bourg-St-Maurice, Bozel, Châtellard (le), Chambre (la), Chamoux-sur-Gelon, Grésy-sur-Isère, Lanslebourg-Mont-Cenis, Modane, Moutiers, St-Jean-de-Maurienne, St-Pierre-d'Albigny, Rochette (la), Ugine
	C2	Tous les autres cantons
74 HAUTE-SAVOIE	C2	Alby-sur-Chéran, Annemasse (tous cantons), Boège, Cruselles, Frangy, Douvaine, Reignier, Rumilly, St-Julien-en-Genevois, Seyssel
	E	Tous les autres cantons
81 TARN	C2	Dourgne, Labruguière, Mazamet (tous cantons), St-Amans-Soult
	A2	Tous les autres cantons
83 VAR	C2	Bariols, Besse-sur-Issole, Brignoles, Cotignac, Fréjus, Grimaud, Lorgues, Luc (le), Mui (le), St-Maximin-la-Sainte-Baume, St-Raphaël, St-Tropez
	A2	Tous les autres cantons
84 VAUCLUSE	C2	Valréas
	B2	Tous les autres cantons
88 VOSGES	A2	Bulgnéville, Châtenois, Coussey, Lamarche, Mircourt, Neufchâteau, Vittel
	B1	Bains-les-bains, Bruyères, Charmes, Châtel-sur-Moselle, Darney, Dompierre, Epinal (tous cantons), Monthureux-sur-Saône, Plombières-les-Bains, Rambervilliers, Remiremont, Xertigny
	C2	Tous les autres cantons

LES CAS PARTICULIERS : ACCUMULATIONS DE NEIGE


Recommandations sur chantier

Le stockage

Sur chantier, les paquets doivent être stockés à l'abri de l'humidité (pluie, condensation, ...). L'idéal est de stocker les paquets inclinés sous un abri ventilé.

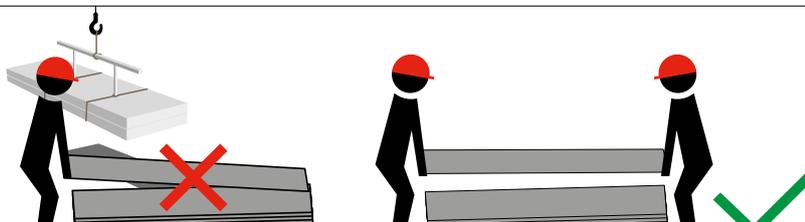

La manutention des paquets

Le moyen de levage doit être adapté à la longueur des paquets à manipuler :

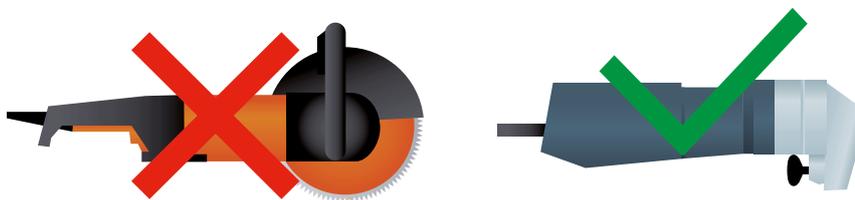
- Paquets courts → chariot élévateur.
- Paquets longs → chariot élévateur avec écartement de fourches important.


La manutention des bacs

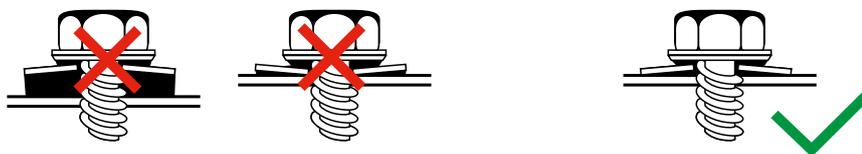
Ne pas faire frotter l'extrémité d'un bac sur celui du dessous afin d'éviter toute rayure. L'utilisation de gants est nécessaire.


Les découpes

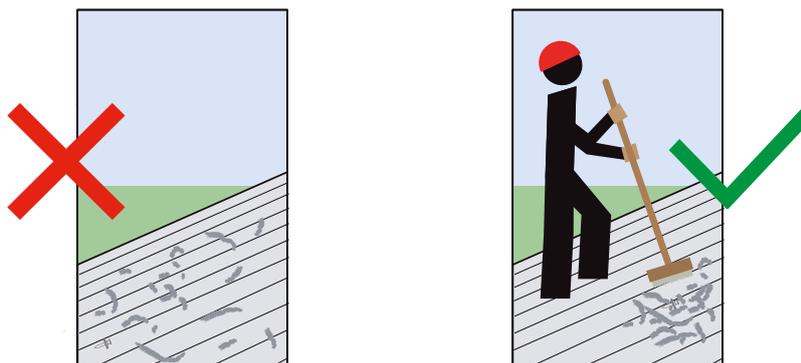
Afin d'éviter tout risque de corrosion prématurée ou de dégradation du revêtement, les découpes s'effectuent uniquement à la grignoteuse. Attention : afin de maintenir la garantie du fabricant, le découpe au disque abrasif est interdite.


La fixation

Veillez à respecter les couples de serrage (vis). Une mauvaise fixation a une influence néfaste sur la résistance mécanique, sur l'esthétique et sur l'étanchéité d'un bâtiment.


Le nettoyage

Tout au long du chantier, il faut régulièrement enlever les copeaux (découpe, perçage, fixation) et les fixations oubliées sur les tôles.



Conditions générales de vente

Toute commande de produits à notre société implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire exprès et préalable de notre société.

1. Ventes - Nos ventes sont faites aux conditions de tarifs et de quantités en vigueur à la commande, sauf circonstances indépendantes de notre volonté, et sauf livraisons différées ou échelonnées dans le temps, auxquels cas nos ventes sont faites aux conditions des tarifs en vigueur à la livraison.

Nos ventes ne sont définitivement valables qu'après l'envoi de nos accusés de réception de commande. Cette règle s'applique entre autres aux ventes négociées pour notre compte.

Nos factures sont payables à 45 jours fin de mois (date de délai demandé et confirmé par nos soins). Cette échéance s'entend comme date limite d'encaissement effectif du paiement et non comme date limite pour la réception du moyen de paiement.

Les marchandises vendues par notre société restent sa propriété jusqu'à complet paiement du prix, en principal et accessoires. Les paiements s'entendent de l'encaissement effectif du prix par notre société. Pendant la durée de la réserve de propriété, les marchandises doivent être stockées dans le strict respect des normes relatives à leur conservation. Elles devront également être assurées par le client contre tous risques. En cas de détérioration ou de disparition des marchandises avant le transfert de propriété, le client en informera immédiatement notre société et les règlements provenant de la compagnie d'assurances du client lui seront acquis, sans préjudice de tout autre recours de notre société contre le client. Notre société pourra se prévaloir de la présente clause de réserve de propriété cinq jours calendaires après une mise en demeure de payée adressée par lettre recommandée avec accusé de réception au client et restée en tout ou en partie sans effet pendant ce délai. Les marchandises devront être restituées à notre société immédiatement, aux frais, risques et périls du client, même en cas de force majeure, de cas fortuit ou du fait d'un tiers. La revendication de nos marchandises ne décharge nullement le client de son obligation de payer le prix immédiatement en principal ou accessoires. Notre société est donc en droit de poursuivre l'exécution de la vente, même après avoir repris possession de la marchandise, à moins qu'elle ne préfère en demander la résolution. Dans ce dernier cas, les acomptes éventuellement déjà versés resteront acquis à notre société sans préjudice de tous autres dommages et intérêts. L'acheteur sera tenu de s'opposer par tout moyen de droit aux prétentions, menaces, actions, procédures ou tout autre mesure pouvant mettre en cause le droit de propriété du vendeur que des tiers pourraient être amenés à faire valoir sur les biens vendus. Il en avisera immédiatement le vendeur pour lui permettre de sauvegarder ses intérêts.

2. Remises - Les conditions spéciales de remise sur l'ensemble du Tarif sont établies en fonction du Chiffre d'Affaires annuel réalisé.

3. Livraisons - Les délais de livraison prévus dans nos accusés de réception de commande ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent jamais de notre part un engagement ferme de livrer à date fixe. Les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts.

Lorsqu'une marchandise est prête en nos usines et que l'expédition est retardée pour une raison indépendante de notre volonté, le client est responsable des détériorations qu'elle peut subir.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, les événements indépendants de notre volonté, dans la mesure où leur survenance rend totalement impossible l'exécution des obligations. Sont notamment assimilés à des cas de force majeure ou cas fortuits déchargeant notre responsabilité: les grèves, l'incendie, l'inondation, la guerre, les arrêts de production dues à des pannes fortuites, les épidémies, les barrages routiers, les ruptures d'approvisionnement non imputables à notre société sans que cette énumération soit limitative. Notre société informera le client dans les meilleurs délais de la survenance de l'un des événements ci-dessus et s'efforcera d'en effacer les effets dans les meilleurs délais. Toutefois, si l'exécution d'une commande nous paraît définitivement compromise, notre société sera en droit d'annuler purement et simplement celle-ci sans que sa responsabilité soit engagée.

4. Garantie - BATIROC garantit pendant une durée de 10 ans le non-décollement du film de peinture et le non-perçement par la corrosion de l'acier prélaqué galvanisé Z.275, avec une couche polyester de 25 µ, ou plastisol 100 µ utilisé en bâtiment à l'extérieur, si les produits sont et restent exposés à des conditions atmosphériques normales. Cette garantie joue à compter de la date de commande et ne pourra excéder 10 ans et 6 mois.

L'appel en garantie doit se faire avant que la zone endommagée excède 10 % de la surface faisant l'objet de la garantie et ceci dans les 5 jours après détection des défauts relatifs au revêtement.

La garantie n'interviendra que lorsque les zones dégradées excéderont 5 % de la surface totale faisant l'objet de la garantie.

La garantie de la Société est limitée au remplacement par simple échange de toute pièce reconnue défectueuse pour défaut de fabrication constatée contradictoirement. Elle prend effet à partir de la livraison de la marchandise.

Utilisation et montage dans les règles de l'art, suivant les documents techniques en vigueur (DTU 40-35) et les règles professionnelles SNFA - SNPPA - CITAG en cours.

Tout usage de nos marchandises pour un but différent de celui pour lequel elles ont été fabriquées, dégage entièrement notre responsabilité.

A l'exception de celle pouvant mettre en cause le transporteur, toute réclamation de quelque nature que ce soit, ne sera admise si elle n'est faite dans les 5 jours ouvrés à dater de la mise à disposition de la marchandise.

5. Expéditions - Les marchandises sont prises et agréées en nos usines sur wagon ou camion, et voyagent aux risques et périls de l'acheteur, alors même que les prix en seraient établis franco.

Les compagnies de chemin de fer et entreprises de transport et de camionnage étant seules responsables des avaries, pertes, etc, en cours de route, il appartient à l'acheteur d'émettre à réception des marchandises, toutes les réserves, précises et complètes, sur le document de transport, de nous en informer, puis de confirmer ces réserves au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois jours de la réception des marchandises conformément aux dispositions de l'article L.133-3 du Code de commerce.

La livraison par route de la marchandise n'est assurée au domicile ou sur chantier que dans la mesure où ces lieux sont accessibles au véhicule utilisé (Art. 4 des CONDITIONS GÉNÉRALES D'APPLICATION DES TARIFS ROUTIERS DE MARCHANDISES). Dans le cas contraire, tous frais en résultant sont à la charge de l'acheteur.

Le surcoût lié à la majoration facturée par les transporteurs au titre de l'écotaxe transport fera l'objet d'une mention distincte sur la facture.

6. Paiement - Le montant des factures est toujours exigible à VILLERS LA MONTAGNE. Nous ne renonçons nullement à ce droit quand nous faisons traite sur l'acheteur.

Nous avons seuls qualité pour toucher le montant des factures établies par nous-mêmes.

Notamment, en cas de changement de la capacité ou de la situation de l'acheteur, de non paiement à l'échéance, nous nous réservons la possibilité d'annuler les commandes en cours, mêmes acceptées ou de demander des garanties ou le paiement comptant, et éventuellement d'exiger le paiement immédiat de toutes les sommes dues même non échues.

Le défaut de paiement à l'échéance, et le cas échéant, le défaut de renvoi d'une traite acceptée 15 jours avant son échéance, rend immédiatement exigible l'intégralité de notre créance par déchéance du terme. Des pénalités de retard, applicables sans qu'un rappel soit nécessaire ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement seront exigibles de plein droit, le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, dans le cas où les sommes dues sont réglées après cette date. Sauf disposition contraire qui ne peut toutefois fixer un taux de pénalités de retard inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal, ce taux est égal au taux directeur de la Banque Centrale Européenne en vigueur le premier jour du semestre en question, majoré de 10 points. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 Euros. Une indemnisation complémentaire pourra être réclamée lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire et sur justification.

Tout retard de livraison ou toute réclamation, quelle qu'elle soit et à quelque moment qu'elle intervienne, ne peut avoir pour effet de modifier les modalités et délais de paiement.

7. Tolérance - Les fournitures sont faites avec les tolérances d'usage en qualité, dimensions, épaisseurs et poids.

8. Divers - Les acheteurs ne peuvent, sans notre agrément, vendre nos produits, soit directement, soit indirectement, à d'autres fabricants de produits similaires, ou sous des noms autres que ceux de nos marques déposées.

Clause résolutoire

En cas d'inexécution par le client de l'une quelconque de ses obligations, et 8 jours calendaires après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée en tout ou en partie sans effet pendant ce délai, le contrat de vente sera résolu de plein droit et sans formalité. Les marchandises devront alors être restituées à première demande de notre société aux frais, risques et périls du client qui s'y oblige, sans préjudice de tous dommages et intérêts dus à notre société. Tout acompte déjà versé demeurera définitivement acquis à titre de premiers dédommagements.

Propriété intellectuelle

Tous les documents techniques et commerciaux remis au client demeurent la propriété exclusive et entière de notre société, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents. Ces derniers ne pourront être exploités que dans le cadre de la réalisation de la prestation demandée. Le client s'interdit toute exploitation, sauf autorisation expresse et préalable de notre société. Tous les documents transmis, ainsi que leurs reproductions éventuelles, seront restitués à notre société sur simple demande et dans tous les cas au terme de la prestation.

9. Contestations - Toute contestation sera portée devant les Tribunaux de BRIEY qui vendeurs et acheteurs reconnaissent être exclusivement compétents par dérogations à toute stipulation contraire, même en cas d'appel en garantie.

Toute autre réclamation portant sur la non conformité de la livraison à la commande devra être adressée **par télécopie ou par lettre recommandée avec accusé réception** à notre société dans le délai de huit jours à compter de la date de livraison précitée, pour être valable. Cette réclamation devra être accompagnée du bon de livraison. **Aucun retour ne sera effectué sans l'accord de notre société préalable et écrit.**

N.B. : Nous nous réservons la possibilité de modifier nos conditions, sans préavis.



batiroc

Avenue Jean Monnet
F-54920 VILLERS LA MONTAGNE

Tél +33 (0)3 82 44 04 08

Fax +33 (0)3 82 26 13 43

www.batiroc.fr

➔ Assistance en ligne

SAS AU CAPITAL DE 263 736 EUROS
RC BRIEY B 316 539 006 00015
APE 2511Z

L'évolution constante des techniques et de la réglementation peut entraîner, à tout moment, la modification par BATIROC des caractéristiques ou de la présentation de ses produits. BATIROC ne peut garantir la totale exactitude, l'exhaustivité et la périodicité de la mise à jour des informations de ce catalogue. Celles-ci doivent impérativement être détaillées et complétées par des documents techniques appropriés (Avis Techniques, cahiers des charges, notices de pose...) à chaque produit. Ce document donne une idée générale des coloris. Les seuls échantillons contractuels de référence sont les échantillons sur support acier, disponibles sur demande.

IMPORTANT : les informations sont données à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas nous engager, seules les normes en vigueur et les règles de l'art prévalent. Les dessins, illustrations et prix figurant dans le présent document sont non contractuels, BATIROC SAS se réserve le droit de les modifier sans préavis.

N° 15



Outils d'aide à la vente : classeurs, catalogues, nuanciers... à votre disposition.